



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/44/PV.50

15 novembre 1989

FRANCAIS

Quarante-quatrième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 50e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le jeudi 9 novembre 1989, à 10 heures

Président : M. GARBA (Nigéria)
puis : M. TELLMANN (Vice-Président) (Norvège)

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : cinquième rapport du Bureau [8] (suite)

Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain [28] (suite)

- a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid
- b) Rapport du Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud
- c) Rapport de la Commission contre l'apartheid dans les sports
- d) Rapports du Secrétaire général
- e) Rapport de la Commission politique spéciale

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 15.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX : CINQUIEME RAPPORT DU BUREAU (A/44/250/Add.4)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'attire l'attention des représentants sur le cinquième rapport du Bureau (A/44/250/Add.4). Ce rapport a trait à la demande présentée par l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les Etats-Unis d'Amérique concernant l'inscription à l'ordre du jour d'une question additionnelle, intitulée "Renforcement de la paix et de la sécurité internationales et de la coopération internationale sous tous ses aspects, conformément à la Charte des Nations Unies".

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'inscrire la question à l'ordre du jour.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'inclure ce point supplémentaire à son ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Le Bureau a également décidé de recommander à l'Assemblée générale d'examiner ce point directement en séance plénière.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale adopte cette recommandation?

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je tiens à informer les membres que ce point sera le premier point examiné en séance plénière mercredi matin 15 novembre.

POINT 28 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

- a) RAPPORT DU COMITE SPECIAL CONTRE L'APARTHEID (A/44/22 et Corr.2)
- b) RAPPORT DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL CHARGE DE SURVEILLER LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE PETROLE ET DE PRODUITS PETROLIERS A L'AFRIQUE DU SUD (A/44/44)
- c) RAPPORT DE LA COMMISSION CONTRE L'APARTHEID DANS LES SPORTS (A/44/47)
- d) RAPPORTS DU SECRETAIRE GENERAL (A/44/533, A/44/555 et Corr.1, A/44/556, A/44/698)
- e) RAPPORT DE LA COMMISSION POLITIQUE SPECIALE (A/44/709)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je voudrais informer les membres que trois pays, à savoir l'Uruguay, la Somalie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée qui, pour des raisons pertinentes, n'ont pas inscrit leurs noms sur la liste des orateurs avant la date limite fixée en ce qui concerne le débat sur le point 28 de l'ordre du jour, ont demandé que leurs noms soient inscrits sur la liste des orateurs à ce stade tardif. S'il n'y a pas d'objection, je considérerai que l'Assemblée décide de permettre à ces pays d'inscrire leurs noms sur la liste des orateurs.

Il en est ainsi décidé.

M. STRESOV (Bulgarie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, avant de commencer ma déclaration, j'aimerais vous féliciter de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale et vous souhaiter plein succès dans l'exercice de vos fonctions. Votre précieuse contribution et votre engagement personnel envers la lutte contre l'apartheid faciliteront sans aucun doute nos travaux sur ce point de l'ordre du jour.

La République populaire de Bulgarie a toujours suivi avec une vive préoccupation la situation qui règne dans la partie australe du continent africain. La position inchangée de la Bulgarie est que le système et la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud se trouvent au cœur du conflit. Le caractère anachronique de cette politique se dégage d'une manière particulièrement frappante sur la toile de fond d'une amélioration générale du climat international, de l'accroissement de la confiance et du dialogue actif entre les Etats.

Les nouvelles tendances positives dans le développement des relations internationales et la nouvelle prise de conscience relative à la nécessité de

M. Stresov (Bulgarie)

résoudre les différends régionaux par des moyens politiques se sont traduites par des changements importants de la situation politique en Afrique australe. La lutte désintéressée du peuple sud-africain contre le régime d'apartheid, la condamnation de la communauté internationale et la crise politique, économique et sociale croissante du pays ont forcé le régime de Pretoria à annoncer que des "réformes fondamentales" ont été amorcées. Malheureusement, il devient évident que ces "réformes" dont on a tant parlé ne dépassent pas le cadre de mesures superficielles et ne vont pas au fond du problème qui est le système de domination de la minorité blanche.

La censure et la campagne de propagande conçues par le régime de Pretoria ne sauraient dissimuler la réalité des conditions en Afrique du Sud. La législation de l'apartheid reste pratiquement inchangée. L'état d'exception a été prolongé une fois de plus en juillet dernier, permettant ainsi le recours effréné au puissant mécanisme de répression. Un certain nombre d'organisations politiques demeurent toujours hors la loi. La libération de Walter Sisulu et de sept autres prisonniers politiques n'a pas résolu le problème. Nelson Mandela, le combattant sud-africain exceptionnel qui lutte en faveur des droits civils et politiques ainsi que bon nombre d'autres prisonniers politiques languissent toujours sous les verrous.

M. Stresov (Bulgarie)

Le rapport de cette année du Comité spécial contre l'apartheid (A/44/22) fournit lui aussi des preuves abondantes de la répression et de la violence employées par le régime de Pretoria dans ses tentatives de perpétuer le système d'apartheid. Nous sommes persuadés que l'apartheid ne peut être ni réformé ni modifié. Il faut l'éliminer - objectif qui ne peut être atteint que grâce aux efforts conjoints de la communauté internationale tout entière. Nous pensons que de nouvelles sanctions contre le régime de Pretoria aideraient à régler le problème.

La République populaire de Bulgarie a toujours appuyé le mouvement démocratique antiraciste croissant en Afrique du Sud qui, en dépit des mesures de répression du régime d'apartheid, rallie un nombre croissant de partisans.

Personne ne saurait nier que l'African National Congress joue un rôle prédominant dans ce mouvement. Cela ressort également de l'appui international général en faveur du plan de paix pour l'établissement d'un Etat démocratique uni et non racial en Afrique du Sud, dont il est fait mention dans la Déclaration de Harare du Comité spécial sur l'Afrique australe de l'Organisation de l'unité africaine.

Notre pays a toujours exprimé sa solidarité avec la lutte des peuples sud-africain, namibien et des Etats de première ligne en faveur de l'élimination totale du système d'apartheid.

La Bulgarie estime qu'il est particulièrement important à l'heure actuelle de mener à bonne fin le processus de décolonisation en Namibie, conformément aux dispositions du plan des Nations Unies, afin d'éliminer ce foyer de tensions en Afrique australe. Nous saluons le début des élections en Namibie. Les Nations Unies sont appelées à assumer une mission exceptionnellement difficile et pleine de responsabilité : garantir au peuple namibien son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Notre pays appuie pleinement cette mission et il est disposé à l'aider activement.

Pour terminer, je voudrais dire que la République populaire de Bulgarie continuera de contribuer aux efforts conjoints de la communauté internationale visant à transformer l'Afrique australe en une région de paix, de sécurité et de coopération.

M. AL-NASSER (Qatar) (interprétation de l'arabe) : Le problème de l'apartheid reste l'une des principales préoccupations de la communauté internationale. Il occupe toujours une place importante à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. L'Assemblée est saisie du problème, année après année, depuis que le Gouvernement sud-africain a proclamé sa politique d'apartheid

M. Al-Nasser (Qatar)

en 1946. Si l'Assemblée générale a continué de se préoccuper du problème c'est parce qu'elle espérait que la communauté internationale parviendrait un jour à mettre fin à cette politique dont les conséquences affectent directement la majorité des habitants de l'Afrique australe. Malgré les centaines de résolutions sur l'élimination de l'apartheid adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, l'apartheid reste la pierre angulaire de la politique raciste du régime. Les résultats de cette politique, qui sont évidents pour tous, sont la reconduite de l'état d'urgence, la détention continue de dirigeants de l'opposition politique ainsi que les couvre-feux et les restrictions imposés à la majorité noire.

Il y a eu quelques changements politiques et le régime raciste s'en est servi pour essayer de duper le monde en lui faisant croire qu'il avait l'intention de traiter sérieusement du problème fondamental qui tourmente la population depuis plus de 40 ans. Toutefois, l'opinion publique mondiale, qui ne connaît que trop cette ruse, ne s'est pas laissé aveugler par ces prétendus changements sur la persistance de ce régime à criminaliser les opposants à l'apartheid, à censurer les médias, à détenir illégalement et à exécuter des opposants politiques sans égard aux appels à la clémence venant de toutes les parties du monde. En de telles circonstances, comment prêter la moindre crédibilité aux changements invoqués par Pretoria pour tromper le monde? Comment Pretoria peut-il penser qu'il peut amener l'opinion publique à croire ses proclamations?

L'apartheid est un mal qu'on ne peut guérir par des palliatifs ou des sédatifs, mais qu'on doit extirper. Le temps est venu pour le régime en Afrique du Sud de s'en rendre compte, de faire face à la réalité avec courage, et de cesser de se dérober à l'ordre établi. Ils savent que sa politique est condamnée. Il doit prendre conscience que, face à l'héroïque résistance du peuple sud-africain et de ses dirigeants et à la lutte qu'ils mènent pour substituer une société démocratique de liberté, d'égalité et de justice à la société actuelle de répression, de privation et de despotisme, la politique d'apartheid va s'effondrer.

Ma délégation appuie le peuple d'Afrique du Sud dans sa lutte héroïque et partage son désir de jouir de la liberté, car dans la région arabe, le peuple palestinien se trouve soumis à une politique analogue à celle menée par le régime de Pretoria. Notre peuple s'est révolté contre cette politique et a rejeté les pratiques et l'occupation continue par Israël.

L'Assemblée générale a déjà condamné l'apartheid et le Conseil de sécurité a imposé des sanctions contre le régime de Pretoria en raison du maintien de sa

M. Al-Nasser (Qatar)

politique inhumaine. En outre, le neuvième sommet du Mouvement des non-alignés a condamné Pretoria pour ses actes de génocide à l'encontre de la majorité non armée de la population. Il a également condamné énergiquement la poursuite et l'intensification de la collaboration entre les deux régimes racistes sud-africain et israélien, et a noté la similarité des mesures d'oppression et de répression adoptées par les deux régimes.

La Conférence a réitéré son appel en faveur de l'imposition de sanctions globales et obligatoires par le Conseil de sécurité contre le régime d'apartheid.

En ce qui concerne la collaboration entre les deux régimes, il a été révélé, que l'Afrique du Sud, avec l'assistance d'Israël, avait fabriqué un missile pouvant transporter des armes nucléaires, et qu'en contrepartie, elle avait fourni à Israël de l'uranium pour la fabrication d'armes. En conséquence, nous estimons que l'Assemblée générale devrait examiner cette situation qui a été confirmée dans le rapport du Comité spécial contre l'apartheid, présenté cette année à l'Assemblée. Le rapport attire l'attention de l'Assemblée sur la collaboration économique et militaire entre Israël et l'Afrique du Sud. Nous appuyons pleinement les recommandations du rapport du Comité, notamment celles qui font état des conditions préalables au processus de négociation, à savoir la levée de l'état d'urgence, la libération inconditionnelle de Nelson Mandela et des autres prisonniers politiques et détenus, la levée des mesures d'interdiction qui frappent les particuliers et les organisations anti-apartheid ainsi que les restrictions et la censure imposées à la presse, le retrait des forces militaires des townships noirs et la cessation de tous les procès et exécutions à caractère politique.

Nous appuyons pleinement les recommandations du Comité qui demandent au Conseil de sécurité d'imposer des sanctions obligatoires conformément au Chapitre VII de la Charte aussi longtemps que le Gouvernement sud-africain persistera dans sa politique.

Nous devons également veiller de près à l'application de l'embargo sur les armements.

Nombre de problèmes du monde sont en voie de règlement et plusieurs sociétés s'intéressent vivement à la défense des droits de l'homme. Il est grand temps que le régime sud-africain en fasse autant.

M. HOHENFELLNER (Autriche) (interprétation de l'anglais) : La première résolution adoptée par l'Assemblée générale, à la présente session, avait trait à l'apartheid, et la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'apartheid et à ses conséquences destructrices en Afrique australe est prévue en décembre. Cela est significatif, car la question de l'apartheid occupera une place prioritaire à l'ordre du jour de la communauté internationale tant que cet odieux système de discrimination raciale ne sera pas éliminé complètement.

Nous assistons aujourd'hui à un relâchement des tensions, à une évolution favorable du processus de démocratisation et à des progrès décisifs vers l'exercice complet des droits de l'homme à l'échelle mondiale. Dans ce monde en mutation, la persistance du mal de l'apartheid apparaît comme le vestige d'un sombre passé.

En effet cette odieuse politique nie la valeur la plus fondamentale commune à toutes les cultures : le respect de la dignité de l'homme. Ce système institutionnalisé de discrimination raciale prive la majorité de la population de ses droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Il représente une violation continue et flagrante des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Un système social qui refuse de respecter les éléments essentiels de la justice sociale ne peut se maintenir que par la répression et le recours à la force. La violence est inhérente à ce système.

Nous nous inquiétons vivement de voir que l'état d'urgence a été prolongé pour la cinquième année consécutive. Partant, le champ juridique d'application de toute une gamme de mesures répressive a été prolongé. Nous demandons au Gouvernement sud-africain de mettre immédiatement un terme à l'état d'urgence. Les déclarations selon lesquelles l'état d'urgence pourrait être supprimé progressivement ne sont manifestement pas satisfaisantes, car même si les autorités n'usent pas de tous les pouvoirs extraordinaires prévus en vertu de l'état d'urgence, le potentiel de ces mesures de répression reste une menace grave, qui peut être exécutée à n'importe quel moment, tant que que l'état d'urgence n'a pas été levé une fois pour toutes et complètement. Par conséquent, l'abrogation de l'état d'urgence représente clairement un préalable à toutes négociations.

Certes, nous nous sommes félicités de la libération de Walter Sisulu et de sept autres prisonniers politiques. Il est encourageant de constater qu'ils pourront reprendre leurs activités politiques. Mais, malheureusement, des centaines de prisonniers politiques, y compris Nelson Mandela, attendent toujours

M. Hohenfellner (Autriche)

l'amnistie. Nous exigeons à nouveau la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques.

En outre, nous demandons la levée de toutes les interdictions et restrictions qui frappent toutes les organisations et personnes qui luttent contre l'apartheid. De même, nous exigeons la cessation de tous les procès politiques et les exécutions pour motifs politiques. Nous notons avec consternation que plus de 40 personnes ont été exécutées en Afrique du Sud depuis le début de l'année. La doctrine controversée du "dessein commun" invoquée dans de nombreuses affaires depuis la condamnation des Six de Sharpeville accroît nos doutes quant aux poursuites judiciaires en Afrique du Sud.

Depuis des années, nous exhortons le Gouvernement sud-africain à engager des négociations avec les véritables dirigeants de la majorité. Manifestement ces négociations ne pourront se dérouler que dans un climat propice. Les exigences que nous venons d'énoncer sont certaines au nombre des conditions préalables à l'ouverture des négociations. En outre, les négociations ne pourront être fructueuses que si les parties s'entendent sur certains aspects fondamentaux de leur objectif. A notre avis, si le Gouvernement sud-africain s'engageait sans équivoque à renoncer à l'apartheid et à organiser des élections démocratiques au suffrage universel, cela renforcerait considérablement les possibilités d'une prompt solution négociée aux problèmes de l'Afrique du Sud.

D'après les nouvelles qui nous sont parvenues ces dernières semaines d'Afrique du Sud, il semblerait que les chances d'un règlement pacifique de la situation s'accroissent. Mais nous devons dire, à notre regret, que les autorités sud-africaines n'ont toujours pas pris les mesures nécessaires pour créer un climat propice aux négociations. Et certes nous n'avons pas encore constaté de mesures audacieuses vers l'élimination de l'apartheid.

Cependant, nous notons avec intérêt les déclarations d'intention du Gouvernement sud-africain selon lesquelles il entend suivre une nouvelle orientation - qui concerne la situation en Afrique du Sud et ses relations avec les pays voisins en Afrique australe. Dans les semaines à venir, nous verrons si la répression - profondément enracinée - de la majorité et la politique de déstabilisation pratiquée depuis longtemps feront place à une plus grande coopération. Nous espérons ardemment que ces déclarations positives seront rapidement suivies d'actions concrètes.

M. Hohenfellner (Autriche)

A ce stade crucial de l'évolution en Afrique du Sud, la communauté internationale assume une responsabilité particulière. Plus que jamais auparavant, on nous demande de prendre les moyens propres à favoriser les possibilités de négociation. L'heure n'est certainement pas au relâchement des pressions et des sanctions actuellement en vigueur. Il faudra attendre des changements importants et irréversibles. En attendant, les mesures existantes doivent être maintenues.

L'Autriche continuera de mettre en oeuvre les mesures nationales autonomes concrètes qu'elle a adoptées conformément aux résolutions 418 (1977), 558 (1984), 566 (1985) et 569 (1985). Mon pays contribuera désormais, de façon régulière, aux divers programmes et fonds qui existent à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies et qui visent à atténuer les souffrances des victimes de l'apartheid. Une fois de plus, nous nous associons aux auteurs des projets de résolution sur l'action internationale concertée en vue de l'élimination de l'apartheid et sur le Fonds d'affectation spéciale pour l'Afrique du Sud. Les Etats de première ligne resteront un domaine prioritaire pour l'aide au développement fournie par l'Autriche.

M. Hohenfellner (Autriche)

A l'occasion de son inauguration en tant que président de l'Etat, M. De Klerk a dit :

"Notre but est une Afrique du Sud nouvelle, une Afrique du Sud complètement transformée, une Afrique du Sud débarrassée des antagonismes du passé." Nous pensons, nous aussi, qu'un changement total s'impose, car l'antagonisme de l'apartheid est une expérience quotidienne douloureuse et toujours présente.

Le mouvement démocratique de masse a clairement manifesté sa préférence pour un règlement négocié et pacifique et sa capacité à y parvenir. Le monde entier attend maintenant une action concrète de la part du Gouvernement. Nous espérons sincèrement qu'il prendra prochainement les mesures nécessaires et qu'il entamera, sans plus tarder, des négociations sérieuses avec les dirigeants authentiques de la majorité de la population. En effet, il existe aujourd'hui un concours de circonstances tel que l'on devrait pouvoir éliminer l'apartheid par la négociation et transformer pacifiquement le pays en une démocratie non raciale. Ne manquons pas cette occasion historique.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole à M. Oudovenko, Vice-Président du Comité spécial contre l'apartheid.

M. OUDOVENKO (République socialiste soviétique d'Ukraine), Vice-Président du Comité spécial contre l'apartheid (interprétation du russe) : Quand nous contemplons l'évolution actuelle de la situation en Afrique australe, nous sommes obligés de constater combien elle est complexe et contradictoire. Nous voyons dans cette région l'interaction étroite entre des événements qui témoignent de progrès en ce qui concerne la libération de l'Afrique et des événements qui, depuis un certain nombre d'années, ont sérieusement inquiété tous ceux qui chérissent les principes de la liberté, de la démocratie et de la justice.

La RSS d'Ukraine, qui a toujours été solidaire de la lutte du peuple namibien pour la paix et l'indépendance, considère que les élections à l'Assemblée constituante qui se déroulent actuellement sont un jalon historique important, non seulement dans l'évolution du long processus d'autodétermination de la Namibie, mais aussi dans l'ensemble de la situation en Afrique australe. Il est aujourd'hui plus important que jamais que toutes les parties intéressées observent rigoureusement les obligations qui découlent du plan de règlement.

L'exemple du problème namibien nous permet de tirer la leçon édifiante suivante : aucune violence ne pourra étouffer les aspirations des peuples à la liberté et à l'indépendance. Les conflits politiques, sociaux, raciaux et autres

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

peuvent et doivent être résolus maintenant par des moyens politiques, grâce à la négociation, qui est pour tous les pays la méthode la moins pénible.

En outre, nous ne devons pas oublier que la cause fondamentale du grave conflit de l'Afrique australe n'a pas encore été éliminée et qu'aussi longtemps que le régime d'apartheid subsistera, il n'y aura ni paix ni sécurité dans cette région.

La situation en Afrique australe est caractérisée par l'enchevêtrement complexe de divers facteurs. D'une part, le gouvernement De Klerk semble manifester son intention d'aboutir à un règlement politique du conflit. Il libère quelques prisonniers politiques éminents et autorise un certain nombre de démonstrations et de réunions anti-apartheid pacifiques. D'autre part, il poursuit son ancienne politique de répression de masse fondée sur la race.

Les faits cités dans le rapport du Comité spécial contre l'apartheid (A/44/22 et Corr.2) prouvent de façon convaincante que les belles promesses du régime de Pretoria ne sont pas conformes aux mécanismes fondamentaux du système d'apartheid qui se poursuit ni à ses pratiques criminelles bien établies. Non moins de 51 000 personnes ont été arrêtées depuis 1984. Les procès et les exécutions politiques sommaires de combattants du racisme se poursuivent. En vertu des lois du régime, une personne peut être condamnée, ne fût-ce que pour avoir souscrit aux objectifs communs de ses camarades de lutte. Une centaine d'enfants sont encore en prison. Les déplacements forcés de la population se poursuivent dans le contexte raciste de la politique de bantoustanisation. La reconduction pour la quatrième année, en juin de cette année, de la situation d'urgence et l'augmentation de 28 % des crédits budgétaires destinés aux forces de police ne témoignent guère de l'intention du régime de mettre fin à la répression. D'autre part, nous notons de nouvelles menaces contre le journal anti-apartheid, The Nation, signe que la répression continue contre les médias dans la République d'Afrique du Sud.

Pourtant, sans oublier un seul instant que l'apartheid est toujours là et qu'il se porte bien, nous aurions tort de ne pas voir le présage d'une nouvelle étape dans l'évolution des événements en Afrique du Sud. Le régime de Pretoria est forcé d'entrer en contact avec l'African National Congress qu'il a interdit, de libérer certains de ses dirigeants, d'autoriser des manifestations anti-apartheid à Soweto et de se déclarer prêt à engager des négociations dans le but de résoudre le conflit qui fait rage dans le pays. Tout cela symbolise l'importante victoire du mouvement de libération et la reconnaissance de facto de l'échec de la tentative

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

d'écrasement de la résistance sans cesse plus forte de la population par la force des armes et la répression. Bien entendu, les progrès réalisés jusqu'à présent doivent être évalués avec réalisme et sans se laisser aller aux extrêmes. Ce serait une erreur tant de les sous-estimer que de les surestimer.

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

Ne pas tenir compte de l'évolution nouvelle de la situation politique en Afrique du Sud reviendrait indirectement à nier l'efficacité des efforts déployés depuis longtemps par le peuple en lutte de ce pays et la communauté internationale et des mesures destinées à isoler et à boycotter le régime raciste. Cela reviendrait également à laisser passer la chance qui s'offre aujourd'hui de parvenir à un règlement pacifique de ce dangereux conflit.

En même temps, la RSS d'Ukraine s'inscrit en faux contre ceux qui, surévaluant les mesures encourageantes prises par Pretoria, jugent possible de lever les sanctions contre l'Afrique du Sud.

La délégation de la RSS d'Ukraine part du principe irréfutable que les sanctions ont été et demeurent l'instrument le plus efficace dont dispose la communauté internationale pour faire plier le régime raciste et le contraindre à accepter la tenue de négociations en vue de l'élimination pacifique de l'apartheid. Dans ce contexte, j'aimerais évoquer les nombreuses activités du Comité spécial contre l'apartheid, dirigé par ce combattant inlassable contre l'apartheid qu'est le Représentant permanent du Nigéria, l'Ambassadeur Joseph Garba, qui a apporté une contribution précieuse à la mobilisation de l'opinion publique mondiale en faveur de la lutte contre le système odieux de l'apartheid. L'élection du président du Comité spécial contre l'apartheid à la présidence de l'Assemblée générale est la reconnaissance du rôle très grand joué par l'Ambassadeur Garba dans la défense des idéaux et des principes des Nations Unies.

Nous tenons également à rendre hommage au Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud pour son travail. La RSS d'Ukraine a pris une part active à ce travail et considère que l'embargo sur le pétrole est l'un des moyens les plus efficaces d'exercer une pression économique sur l'Afrique du Sud, et appuie pleinement les recommandations qui figurent dans le rapport du Groupe (A/44/44), notamment l'appel lancé par le Conseil de sécurité en faveur de l'adoption d'un embargo obligatoire sur la fourniture de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud.

J'aimerais également évoquer l'aide efficace apportée par le Centre contre l'apartheid, que dirige M. Sotirios Mousouris, au Comité spécial et à d'autres organes des Nations Unies.

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

Cette année restera sans aucun doute dans l'histoire comme une étape importante dans la lutte contre l'apartheid. Il convient de noter que c'est l'African National Congress (ANC) qui a pris une nouvelle initiative pacifique vers un règlement politique du conflit dans ce pays. Ce sont en effet ses propositions qui ont été adoptées et qui ont servi de base à la déclaration bien connue de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), en date du 21 août, qui renferme un programme concret d'action en vue de l'élimination pacifique de l'apartheid. Dès lors, comment ne pas rappeler ces paroles si encourageantes prononcées par le Secrétaire général de l'ANC, Walter Sisulu, qui a été libéré après 26 ans de détention :

"Tout au long de son histoire, l'ANC a toujours été partisan d'une politique de paix et de négociations. Nous étions pour la paix en 1912, au moment de la création de l'Organisation; nous n'avons cessé d'être pour la paix dans notre lutte; nous sommes pour la paix aujourd'hui, et nous serons pour la paix demain."

Cette déclaration contredit les thèses de ceux qui, pendant des années, ont voulu présenter le mouvement de libération nationale comme un mouvement se réclamant uniquement de la force pour régler les conflits.

La Déclaration de l'OUA a été largement appuyée par la communauté internationale parce qu'elle reflète les intérêts non seulement du peuple sud-africain, mais également de l'ensemble de la région de l'Afrique australe, et de ceux de la paix et de la sécurité en général.

La RSS d'Ukraine estime que la Déclaration de l'OUA constitue un programme bien réfléchi et judicieux, offrant une voie concrète vers l'élimination de l'apartheid par des moyens politiques. Tout en appuyant pleinement ses recommandations, nous partons du principe que ce document est une réflexion objective sur les impératifs de l'heure. La poursuite de la politique et des pratiques de l'apartheid n'a pas d'avenir : elle est vouée à l'échec. Elle ne pourra entraîner que davantage de violence et s'oppose aux intérêts vitaux de l'ensemble de l'Afrique australe. L'issue de ces négociations essentielles et à portée de main dépendra de l'acceptation, par le régime de Pretoria, de ce fait incontestable et de sa volonté de le traduire en actes.

Il est parfaitement évident que des négociations concrètes ne seront possibles que lorsque règnera un climat politique favorable en Afrique du Sud. A cette fin,

M. Oudovenko (RSS d'Ukraine)

il est indispensable que soit levé l'état d'urgence, que soient libérés Nelson Mandela et les autres prisonniers politiques, que soit levée l'interdiction frappant les personnes et les organisations politiques qui agissent contre l'apartheid, que se retirent les troupes des townships noirs et que cessent tous les procès et exécutions politiques. La mise en oeuvre de ces exigences légitimes serait le test ultime du sérieux des intentions du nouveau dirigeant de l'Afrique du Sud d'accepter un règlement pacifique.

En cette étape historique, la question de la stratégie et des tactiques à employer ne s'est jamais posée avec autant d'acuité, et il est indispensable que les Nations Unies et l'ensemble de la communauté internationale contribuent à l'élimination de l'apartheid, cette plaie des temps modernes.

Après avoir analysé longuement la situation actuelle, la délégation de la RSS d'Ukraine estime que l'imposition de sanctions complètes et obligatoires reste l'un des moyens les plus efficaces de vaincre la résistance de ceux qui, au sein de la minorité blanche en Afrique du Sud, s'obstinent à maintenir le système parfaitement dépassé de l'apartheid. La Déclaration de l'OUA, qui propose un programme d'action en vue d'aboutir à des mesures concrètes, lance à juste titre un appel à tous les pays du monde pour qu'ils intensifient leur pression sur le régime de l'apartheid et adoptent des sanctions globales et obligatoires. La tâche prioritaire de la communauté internationale est de contribuer par tous les moyens à mettre en oeuvre rapidement la Déclaration de l'OUA. L'appui total à la Déclaration par le Mouvement des pays non alignés et le soutien apporté par les pays de la communauté contribueront à son approbation générale. La session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui doit se tenir en décembre prochain, jouera un rôle essentiel à cet égard. Notre délégation est prête à contribuer positivement à l'adoption de décisions qui permettront le démantèlement rapide de l'apartheid par des moyens pacifiques.

Nous ne nous faisons aucune illusion. Nous sommes parfaitement conscients des difficultés qui font encore obstacle au règlement du problème de l'apartheid par la voie de négociations et par des moyens politiques. Mais, aujourd'hui, cette voie semble être la plus acceptable et la plus rationnelle.

Pour conclure, j'exprime une fois encore la profonde solidarité du peuple ukrainien avec les populations d'Afrique du Sud et ma ferme conviction qu'elles triompheront et que tous les peuples de bonne volonté s'uniront pour contribuer à cette victoire.

M. MUSA (Malaisie) (interpréteur de l'anglais) : Voilà plus de 40 ans que l'Assemblée est saisie de la question de l'apartheid. C'est maintenant une des questions les plus anciennes à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Pendant toute cette période, la population noire majoritaire d'Afrique du Sud a été victime de crimes innombrables commis contre elle au nom de ce système odieux de racisme institutionnalisé et de discrimination raciale qu'est l'apartheid. Après quatre décennies de pressions soutenues tant sur le plan national qu'international, nous n'avons pas même la consolation de nous dire que le commencement de la fin est en vue, que ceux qui ont été si longtemps persuadés du bien-fondé de la ségrégation et de la discrimination seront amenés par la raison et l'humanité à abjurer les dogmes fondamentaux de leur foi. C'est en 1911, lors de l'adoption du Colour Bar Act, que la discrimination a été légalisée en Afrique du Sud. Depuis lors, tout un ensemble impie d'instruments juridiques ont été promulgués afin de réduire systématiquement à néant toutes les valeurs tenues pour sacrées par tous les hommes. Ces lois restent en vigueur et constituent le fondement juridique de la poursuite acharnée de la répression par les tenants de l'apartheid contre la population majoritaire de l'Afrique du Sud.

Alors que nous nous efforçons d'évaluer l'impact de l'évolution récente en Afrique du Sud sur les perspectives de rétablissement du droit inné des Noirs d'Afrique du Sud, nous devons rechercher des preuves de changement irréversible tant dans les pratiques et politiques du régime raciste que dans les fondements mêmes d'une croyance aussi inhumaine. De toute évidence, les piliers de l'apartheid restent intacts. Les instruments conçus pour créer une classe inférieure noire en Afrique du Sud, la maintenir à part et dans l'inégalité, n'ont pas été abrogés. Le Colour Bar Act, le Native Lands Act, le Group Areas Act, le Population Registration Act, la politique de bantoustanisation et le système d'éducation fondé sur la ségrégation restent fermement en vigueur.

L'état d'urgence a été reconduit pour la quatrième année consécutive. La répression brutale se poursuit sans relâche. Les arrestations massives, les détentions, les déplacements forcés de population n'ont en rien diminué. L'interdiction qui frappe les organisations politiques, les restrictions imposées à d'anciens détenus, la pénalisation de l'opposition politique, les abus des tribunaux pour étouffer l'opposition et la tolérance officielle à l'égard des groupes d'autodéfense et des escadrons de la mort - tout cela prospère dans le contexte du système criminel d'apartheid. L'apartheid reste la pierre angulaire de

M. Musa (Malaisie)

la politique du Parti national au pouvoir. Le Président sud-africain De Klerk a rejeté catégoriquement la revendication fondamentale des Noirs quant à l'application du principe "un homme, une voix" pour la simple raison évidente que cela aboutirait au gouvernement par la majorité. Les élections fondées sur la ségrégation qui ont eu lieu le 6 septembre 1989 ont montré, une fois de plus, que le régime de Pretoria n'a que mépris pour tout processus démocratique. Les élections n'ont été qu'une farce, et de nombreux Noirs ont dû payer très cher pour avoir voulu montrer au monde qu'elles n'étaient qu'un travesti de démocratie. Plus de 20 manifestants sont morts, et parmi eux des enfants et des femmes âgées. Plus de 1 500 personnes ont été arrêtées, qui viennent s'ajouter aux milliers de prisonniers politiques qui croupissent, dans des conditions inhumaines, dans les geôles sud-africaines. Nelson Mandela, l'incarnation même de la lutte pour la liberté et la justice en Afrique du Sud, continue de se voir nier ses libertés fondamentales et ses droits de l'homme. L'Afrique du Sud restera plongée dans la nuit tant que l'homme continuera à commettre ces actes odieux et indignes de racisme et de discrimination contre son semblable.

La position adoptée récemment par le régime de Pretoria, qui semble à présent disposé à apporter certains changements, ne montre rien d'autre qu'une tentative effrénée d'apporter des changements de surface au système répréhensible d'apartheid. Ces gestes politiques résultent non pas d'un changement d'opinion de la part du régime raciste, mais des pressions exercées contre lui aux niveaux national et international. Si le régime raciste s'est évertué à vouloir se montrer raisonnable et désireux d'entamer un dialogue, c'est uniquement dans le but d'éviter de nouvelles sanctions.

Les sanctions imposées sur les armes, le pétrole et dans les domaines financier et économique sont en train de porter leurs fruits et d'ébranler l'économie sud-africaine. D'après le rapport du Comité spécial contre l'apartheid, l'embargo sur le pétrole, à lui seul, a coûté 25 milliards de dollars à Pretoria au cours des 10 dernières années.

Les objectifs des sanctions et leur justification ont été clairement énoncés par les chefs de gouvernement du Commonwealth à leur dernière réunion à Kuala Lumpur. Dans la Déclaration de Kuala Lumpur sur l'Afrique australe, ils "sont convenus que la seule raison qui justifiât l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud était la pression qu'elles exerçaient en vue de la réalisation d'un changement politique fondamental. Le but des sanctions

M. Musa (Malaisie)

n'était pas de punir, il était d'abolir l'apartheid en amenant Pretoria à la table des négociations et en l'obligeant à ne la quitter que lorsque le changement serait assuré de manière irréversible." (A/44/672, annexe, par. 7)

Les pressions internationales doivent donc s'accroître à l'encontre des secteurs les plus vitaux de l'économie de l'apartheid. Il y a un domaine où un tel renforcement des mesures aurait un impact décisif sur l'économie : celui des sanctions financières. Avec une dette de 1,2 milliard de dollars, l'Afrique du Sud a expressément besoin d'accéder aux marchés internationaux; il lui faut, en effet, trouver de nouveaux apports financiers pour remettre à flot son économie à la dérive. A cet égard, les chefs de gouvernement du Commonwealth, à une exception près, ont également demandé à toutes les banques et autres institutions financières pertinentes d'imposer des conditions plus sévères à l'encontre de l'Afrique du Sud.

Ma délégation estime que des sanctions globales et bien coordonnées peuvent être un instrument efficace et puissant pour éliminer totalement ce système raciste, qui est un fléau et un affront à l'humanité tout entière. Nous ne serions nous contenter d'efforts partiels, sélectifs et obligés.

M. Musa (Malaisie)

Ceux qui veulent maintenir leurs liens avec le régime raciste et en tirer profit doivent accepter la répugnance morale avec laquelle la communauté internationale juge leurs relations avec l'Afrique du Sud. Il faut également que l'opinion publique internationale fasse peser son poids moral sur ceux qui cherchent à profiter des occasions créées par le respect rigoureux des sanctions par d'autres Etats. De fait, nous devons mettre au point des mesures propres à empêcher les cyniques qui ne se font aucun scrupule de profiter de l'application dans la pratique des sanctions.

L'imposition de sanctions, qui a pour objet de faire pression sur le régime raciste pour l'amener à négocier avec les véritables dirigeants de la majorité de la population, doit être assortie d'une assistance concrète de la communauté internationale à l'intention de la population noire d'Afrique du Sud. A cette fin, la Malaisie a versé des contributions au Fonds international d'aide et de défense pour l'Afrique australe (IDAF). Nous félicitons l'IDAF pour le travail utile qu'il a accompli en fournissant des services de consultation juridique à des prisonniers sud-africains ainsi qu'à leurs familles et aux personnes à leur charge. Nous en appelons donc aux membres de la communauté internationale pour qu'ils augmentent leurs contributions en faveur de ceux qui, en Afrique du Sud, participent à la noble lutte de libération pour secouer le joug de l'apartheid. L'African National Congress d'Afrique du Sud et le Pan Africanist Congress d'Azanie, ainsi que le mouvement démocratique de masse, sont parmi ceux qui ont dû payer le prix le plus élevé de la résistance à l'apartheid. Nous tenons à leur rendre hommage de même qu'à tous ceux qui luttent vaillamment contre l'apartheid pour la force d'âme et le courage dont ils témoignent dans la juste lutte qu'ils mènent pour faire régner l'égalité, la justice et la dignité humaine dans leur pays. L'appui de la communauté internationale et les pressions qu'elle exerce sans relâche pourraient représenter une contribution précieuse à la cause de nos frères qui luttent pour une Afrique du Sud unie, non raciale et démocratique. A cet égard, nous tenons à réaffirmer notre appui inconditionnel à la Déclaration du Comité ad hoc de l'Organisation de l'unité africaine pour l'Afrique australe sur la question de l'Afrique du Sud, émise à Harare le 21 août 1989.

Pour défendre l'apartheid, Pretoria recourt à des politiques et pratiques de force brute non seulement contre la majorité de la population noire sans défense en Afrique du Sud mais aussi contre les Etats de première ligne. L'Afrique du Sud et ses forces auxiliaires lancent systématiquement des actes d'agression, de

M. Musa (Malaisie)

déstabilisation et de terrorisme d'Etat contre les Etats de première ligne. Ces actes brutaux de déstabilisation sont commis dans le vain espoir qu'ils permettront de gagner du temps et qu'ils affaibliront les pressions exercées sur le régime raciste pour l'amener à démanteler l'apartheid. Depuis 1980, ces actes de déstabilisation ont coûté aux Etats de la ligne de front des pertes équivalant à 45 milliards de dollars, un million de morts et des millions de blessés. Il faut donc prendre en considération les besoins de sécurité des Etats de première ligne afin qu'il puissent poursuivre leur développement sans obstacle. Un moyen de renforcer la résistance des Etats de première ligne serait de contribuer à leur indépendance économique. L'extension de l'assistance fournie à ces Etats dans certains domaines particulièrement importants leur permettrait également de faire face aux menaces de l'Afrique du Sud. A cet égard, la Malaisie a annoncé une contribution de 2 millions de dollars au Fonds AFRICA pour la résistance à l'invasion, au colonialisme et à l'apartheid, créé par le Mouvement des pays non alignés; c'est là notre contribution aux Etats de première ligne et aux mouvements de libération nationale en Afrique du Sud.

Qu'il me soit permis de conclure en citant le Secrétaire général qui, dans son rapport sur l'activité de l'Organisation, déclare que :

"L'abolition du régime injuste et anachronique d'apartheid en vigueur en Afrique du Sud compte parmi les responsabilités premières et les objectifs incontestés des Nations Unies. ... Il est clair qu'un simple ménagement ou assouplissement du régime d'apartheid ne répondrait ni aux aspirations de la majorité de la population sud-africaine, ni à l'attente de la communauté internationale." (A/44/1, p. 7)

Tant que cet objectif n'aura pas été atteint, nous ne devons ménager aucun effort pour appuyer la juste lutte de la majorité de la population d'Afrique du Sud. Nous devons continuer - et ne jamais nous lasser de poursuivre cet effort - d'attirer l'attention du monde sur le système odieux d'apartheid en discutant et discutant de cette question à l'Assemblée générale, ainsi, d'ailleurs, que dans toute autre instance internationale, jusqu'au jour où émergera une Afrique du Sud nouvelle, dans laquelle tous les hommes pourront vivre dans l'égalité et la liberté.

M. MLLOJA (Albanie) (interprétation de l'anglais) : La politique d'apartheid de l'Afrique du Sud demeure l'un des plus grands maux de notre temps, et ses victimes, les peuples azanien et namibien, subissent la domination la plus

M. Mlloja (Albanie)

inhumaine du régime raciste, qui représente les intérêts de la petite minorité blanche. Il est donc légitime que ce point de l'ordre du jour fasse l'objet, à la présente session encore, de la préoccupation générale et conduise à la condamnation unanime du racisme et des forces qui le protègent. De même, les peuples namibien et azanien jouissent de la sympathie et de l'appui des peuples du monde entier et des forces progressistes, qui apportent ainsi un énorme soutien à la lutte qu'ils mènent pour se libérer des chaînes de la domination raciale.

La situation dans la partie australe du continent africain subit un changement constant, qui se traduit par une évolution interne en Azanie et en Namibie. Malgré la poursuite de la terreur, la résistance des masses populaires de ces pays ne cesse de s'étendre et de se raffermir. Ce vaste mouvement, qui englobe d'importants segments de la population, est devenu organisé; il secoue les fondements mêmes du régime raciste d'Afrique du Sud, exacerbe les crises politiques et gêne les autorités du pays.

Dans ces conditions, outre la violence policière traditionnelle qui a fini par engendrer une situation dans laquelle le pays se trouve maintenu sous la loi martiale, les racistes de Pretoria entreprennent un grand effort de propagande en procédant à des réformes pour "changer" le régime d'apartheid. La nature superficielle de ces réformes ne trompera personne, et moins encore le peuple azanien, car la situation dans le pays n'a pas changé du tout. Bien au contraire, la loi martiale a été prorogée; il y a encore des milliers de personnes dans les prisons; et les représailles ne connaissent ni limite ni logique, n'épargnant même pas les personnes sans défense - femmes, enfants, vieillards. La législation raciste est appliquée de la façon la plus brutale, et les droits fondamentaux de la grande majorité de la population sont foulés aux pieds.

En situant la propagande de réforme par rapport à la réalité amère, les masses populaires comprennent pleinement les objectifs que visent les manoeuvres actuelles des racistes. Ces manoeuvres visent à prolonger le régime antipopulaire actuel et à perpétuer le racisme sous une nouvelle étiquette.

M. Mlloja (Albanie)

Ce que les racistes cherchent à réaliser, c'est l'apartheid sous un autre nom. Ces événements, l'expérience acquise dans la lutte et la résistance d'autres peuples africains contre le colonialisme et le racisme confirment le peuple azanien dans la certitude qu'il n'obtiendra sa liberté et ses droits démocratiques que par la lutte et les efforts, et que l'apartheid ne peut être réformé. C'est un système fondé sur le racisme et, en tant que tel, il doit être éradiqué.

La répression brutale des droits du peuple azanien pratiquée par les racistes sur le plan national se retrouve dans leur politique étrangère avec l'agression, les pressions, le chantage et les attaques contre les pays voisins, qui compromettent gravement l'indépendance de ces pays ainsi que la paix et la sécurité de la région. La politique expansionniste suivie par l'Afrique du Sud est un facteur déstabilisant dans la région. Appuyée par ses amis et partisans, les grandes puissances industrielles et les multinationales, l'Afrique du Sud représente une menace réelle à la liberté des peuples de l'Afrique du Sud et à leur vie paisible quotidienne.

Le peuple azanien n'est pas le seul à lutter contre le régime raciste de Pretoria. La solidarité des peuples du monde a été une source d'appui constant, mais le plus important a été le soutien énergique des peuples africains, et en particulier des Etats de première ligne. Ces appuis découlent non seulement des liens fraternels qui unissent des peuples du même continent et de la même région, mais également du fait qu'ils ont connu par le passé la même oppression, la même humiliation, les mêmes souffrances et les mêmes privations.

L'existence de différentes races n'est pas un crime de la nature; ce qui est un crime, c'est le racisme tel qu'il est pratiqué en Azanie et en Namibie contre les peuples de ces pays. A notre époque, alors que la société humaine a atteint des degrés élevés de civilisation, d'émancipation, de progrès technique et scientifique, l'existence de l'apartheid est un anachronisme injustifiable et un affront à la communauté internationale tout entière. La persécution, l'emprisonnement et le massacre de milliers de gens de couleur innocents pour la seule raison qu'ils demandent les mêmes droits que les Blancs sont des actes qui vont à l'encontre des principes humanitaires et démocratiques fondamentaux. Enfermer des populations entières dans des bantoustans régis par la trique et le fusil, par la violence et les traitements les plus dégradants, nous rappelle les sombres pratiques des camps de concentration. C'est pourquoi la politique

M. Mlloja (Albanie)

d'apartheid, qui repose sur l'oppression et l'exploitation, doit cesser une fois pour toutes.

A notre avis, en cette fin du XXe siècle, s'opposer à l'apartheid est un devoir; c'est une obligation humanitaire des peuples et des forces progressistes. Les peuples azanien et namibien ne devraient pas être opprimés et massacrés parce qu'ils aspirent aux droits les plus fondamentaux et cherchent à vivre libres dans leur propre pays. Il faut intensifier et multiplier les pressions de l'opinion publique mondiale, y compris les pressions économiques et diplomatiques, contre les racistes sud-africains et déjouer en même temps les manigances et les complots des puissances impérialistes qui, par leur engagement politique, militaire et économique avec l'Afrique du Sud, servent les intérêts néo-colonialistes et expansionnistes. Le peuple et le Gouvernement albanien ont maintenu leur position résolue et inébranlable envers toutes les formes de discrimination raciale et nationale où qu'elle soit pratiquée. Fort de cette position de principe, nous avons toujours condamné la politique d'apartheid que le régime sud-africain a élevée au rang de système institutionnalisé, la discrimination la plus brutale par la domination de la minorité blanche sur la majorité de couleur de la population de ce pays. La République socialiste populaire d'Albanie n'a jamais entretenu de relations quelles qu'elles soient avec le régime raciste d'Afrique du Sud et n'en aura pas aussi longtemps que le régime d'apartheid sera au pouvoir et que la population de couleur sera opprimée et privée de ses libertés et de ses droits.

Persuadée que la lutte du peuple azanien sera couronnée de succès, la délégation albanaise réaffirme une fois de plus son appui sans réserves à sa juste lutte pour éliminer le régime d'apartheid et décider de son propre avenir et aux efforts constructifs que font les peuples africains pour parvenir aux objectifs de liberté, d'indépendance nationale et de progrès social.

Mme RAKOTONDRAMBOA (Madagascar) : Les gouvernements, à Pretoria, se suivent et se ressemblent beaucoup. C'est du moins l'impression qu'ils nous donnent. L'accession de F. W. De Klerk, précédée et suivie d'un grand tapage publicitaire sur sa vision d'une Afrique du Sud nouvelle a fait miroiter devant la majorité opprimée la promesse d'une constitution où toutes les races pourraient, à droits égaux, contribuer à l'avenir commun du pays. Et la communauté internationale tout entière, dans l'attente de cette Afrique du Sud nouvelle, juste et équitable, a retenu son souffle.

Mme Rakotondramboza (Madagascar)

La réalité nous force à constater que, jusqu'ici, Pretoria n'a pris aucune initiative fondamentale dans le sens de ses protestations de soif de changement. L'état d'urgence a fermement entamé sa quatrième année, permettant aux escadrons de la mort et autres assassins patentés de continuer à supprimer les opposants de ce régime inique en toute impunité; Nelson Mandela et la plupart des prisonniers politiques sont toujours sous les verrous; la répression s'est intensifiée à l'encontre des mouvements de libération et particulièrement des syndicats, des organisations de jeunes et des groupements religieux. Quatre-vingt-huit personnes au total, ainsi que l'indique le rapport du Comité spécial contre l'apartheid, condamnées à mort pour des motifs politiques, attendaient leur exécution en juin 1989. Trente-sept auraient été exécutées. La théorie du "dessein commun", cheval de bataille de la justice blanche d'Afrique du Sud rend possible la condamnation en bloc de personnes pourtant reconnues innocentes du motif de leur inculpation. La torture est monnaie courante dans les geôles sud-africaines et continue de ne pas épargner les enfants de moins de 18 ans, dont le nombre atteindrait encore la centaine; le Gouvernement sud-africain s'acharne avec une énergie particulière contre la presse et les médias. L'opinion publique suit avec effarement les suspensions, les interdictions, les arrestations, les détentions que Pretoria étend maintenant aux journalistes de la presse étrangère.

A cette liste s'ajoute le maintien des townships et des bantoustans, avec leur charge d'humanité douloureuse à la merci de la vindicte policière, condamnés à végéter en face des lumières de Johannesburg, des pelouses bien soignées, des gratte-ciel arrogants des métropoles que la minorité blanche a érigés. Autant de monuments à leur pouvoir, mais plus tragiquement encore à la sueur et au sang de la majorité noire.

Mme Rakotondramboa (Madagascar)

Les tenants du régime raciste veulent voir dans ce sombre tableau de la réalité les débuts prometteurs du changement. Ils plaident qu'il faut laisser au nouveau gouvernement le temps de faire ses preuves, que déjà des prisonniers importants ont été libérés, des manifestations autorisées, les transports en commun et les installations publiques ouverts à tous. En fait, l'Afrique du Sud a procédé à des réformes superficielles dans le but d'améliorer son image, afin de détourner les menaces qui pesaient sur le rééchelonnement de ses dettes. Elle a libéré les prisonniers politiques de leurs petites prisons pour les lâcher dans cette grande prison commune qu'est la République sud-africaine et où, à la place des geôliers, les guette la terreur de la police, des bombes, des incendies criminels et récemment encore des contaminations par produits chimiques toxiques.

Nous sommes bien loin de l'image de pragmatisme et de modération de la campagne électorale du Président De Klerk. C'est dans un climat de violence continue que son gouvernement prétend trouver une solution pacifique à l'apartheid et qu'il pose comme première condition à sa bonne foi le renoncement des mouvements de libération à la violence.

Ma délégation, comme le Comité ad hoc de l'OUA sur l'Afrique australe, est convaincue que le cercle vicieux de la violence peut être brisé et que l'apartheid pourrait être éliminé de façon pacifique si Pretoria était disposé à engager des négociations véritables et sincères. Madagascar souscrit aux principes énoncés dans la Déclaration de Harare et encourage le peuple d'Afrique du Sud à adopter dans le cadre de sa lutte une position commune concernant des négociations devant aboutir à l'élimination de l'apartheid et des mesures permettant de transformer le pays en une démocratie non raciale. Nous pensons, avec le reste du monde, qu'il est essentiel de créer, avant toute négociation, une atmosphère propice à son bon déroulement.

Il est temps que le régime minoritaire accepte d'assumer pleinement son destin, lequel est de vivre en Afrique parmi les Africains. Face aux différentes communautés économiques dans le monde, l'Afrique du Sud n'a d'autre alternative que de faire la paix avec la majorité de ses citoyens. Sa prospérité est à ce prix.

Ma délégation reste convaincue que l'imposition de sanctions globales et obligatoires par le Conseil de sécurité, en application du Chapitre VII de la Charte, demeure le moyen le plus approprié et le plus efficace de mettre une fin pacifique à l'apartheid. Nous encourageons donc, non seulement le maintien, mais aussi le renforcement des sanctions et particulièrement des sanctions financières,

Mme Rakotondramboa (Madagascar)

ainsi qu'une action concertée dans l'application et le contrôle effectifs des mesures prises individuellement ou collectivement par les Etats, le manque de coordination et de cohérence étant exploité par un nombre croissant d'Etats. De Harare à Kuala Lumpur, en passant par Belgrade, la communauté internationale reconnaît de plus en plus l'efficacité des sanctions. Et s'il y avait encore quelques doutes, M. De Klerk lui-même s'est chargé de les dissiper en déclarant que le pays ne pouvait pas continuer à vivre dans l'isolement - que bien que relativement riche, il ne pouvait se suffire à lui-même économiquement.

Nous engageons de nouveau les membres permanents du Conseil de sécurité de lever le droit de veto dont ils ont usé. Les intérêts qu'ils ont ainsi mis en jeu seront plus stables et plus assurés si, grâce aux pressions accentuées, l'Afrique du Sud instaurait une société égalitaire et cessait de ce fait d'être mise au ban de l'humanité.

Mais jusque là, pour nous - et je cite ici le Ministre malgache des affaires étrangères dans son discours devant cette assemblée le 12 octobre dernier :

"Pour nous, le problème se résume en deux points. D'abord, la pleine reconnaissance du nationalisme noir comme facteur responsable dans la détermination de l'avenir politique, économique et social de l'Afrique du Sud. Et, en corollaire, la jouissance égale et intégrée des droits politiques, civils, économiques, sociaux et culturels par la majorité noire. Tant que ces deux points ne feront pas l'objet d'un consensus et ne seront pas traduits dans les faits, tout restera au stade d'intentions qu'on pourra aisément renier en excipant de situations extraordinaires ou d'urgence, et nous ne pourrons rien faire pour mettre fin au cycle du cynisme, de l'amertume, de l'impatience, et de la violence libératrice, donc justifiée."
(A/44/PV.30, p. 33/35 et 36)

La délégation malgache félicite le Comité spécial contre l'apartheid de la manière dont il s'acquitte de ses responsabilités en encourageant l'action internationale contre l'apartheid et engage tous les Etats, ainsi que les organisations intergouvernementales ou non gouvernementales, à intensifier leur coopération avec le Comité spécial; notre délégation réaffirme son plein appui aux mouvements de libération nationale, notamment à l'African National Congress d'Afrique du Sud, qui poursuivent leurs nobles objectifs pour éliminer l'apartheid par la lutte politique, la lutte armée et d'autres moyens, et qui ont réaffirmé qu'ils préféreraient utiliser des moyens pacifiques pour atteindre leurs objectifs

Mme Rakotondramboa (Madagascar)

légitimes; elle salue le courage, la persévérance, l'esprit de coordination des syndicats, les organisations de femmes et de jeunes; elle salue la majorité noire tout entière que ni les privations, ni la torture, ni l'ombre du gibet n'ont pu détourner de son but : vivre libre.

M. GHAREKHAN (Inde) (interprétation de l'anglais) : Nous en sommes arrivés à un moment critique dans l'histoire de l'Afrique du Sud. Tous les yeux sont braqués sur la Namibie. Et tous, ici présents, sommes anxieux de voir un aboutissement heureux au processus qui a commencé il y a quelque huit mois : la transition de la Namibie vers l'indépendance complète.

Les vents du changement qui soufflent en Namibie ne semblent guère avoir traversé le ciel au sud de la frontière. La situation en Afrique du Sud, comme le montre le rapport annuel du Comité spécial contre l'apartheid, reste aussi sombre que jamais. Sous l'état d'urgence récemment renouvelé, le régime persiste à appliquer ses mesures de répression, dans ses tentatives pour s'opposer à toutes les activités anti-apartheid, fussent-elles pacifiques. Ce que son appareil de répression ne peut atteindre ouvertement, est poursuivi par l'application de mesures secrètes, y compris le recours à des équipes d'autodéfense. Une évolution troublante de ces derniers temps a été le recours accru au pouvoir judiciaire, en vue d'éliminer les adversaires du régime en invoquant la doctrine du "common purpose" et en cherchant à criminaliser toute dissidence pacifique.

Certains voudraient bien nous faire croire que les choses ont changé, que Pretoria prête une oreille plus attentive à nos revendications. Divers exemples sont avancés pour appuyer cet argument. Mais des exemples isolés, dans le miasme de l'apartheid, peuvent être comparés à de rares petits morceaux restés sains dans un fruit pourri.

M. Gharekhan (Inde)

L'apartheid ne peut être sauvé par des mesures intermittentes qui paraissent conciliatrices ou qui sont extirpées au régime de Pretoria par la force de l'opinion publique et la résistance des opprimés. Par exemple, nous savons tous ce qui est arrivé à Mangena Jeffrey Boesman, malgré une résolution unanime adoptée par l'Assemblée il y a juste un mois. Ce qui est incorrigible doit être abandonné et remplacé par un système juste, humain et équitable.

On s'efforce de nous dire que l'apartheid est en train d'être réformé. Il semble qu'on veuille nous le présenter dans un nouvel emballage. Il est clair que cela est inacceptable pour le peuple sud-africain. Nous, aux Nations Unies, en tant que conscience du monde, en tant qu'alliés des défavorisés et des opprimés, devons continuer d'être aux côtés de ceux qui en Afrique du Sud estiment que la plus grande contamination de l'apartheid ne saurait être lavée avec quelques mesures trompeuses dites de réforme. Notre responsabilité est de veiller à l'élimination de l'apartheid et non pas à sa prolongation sous une forme déguisée.

La question de paix, souci essentiel des Nations Unies, doit également être abordée. Il ne saurait y avoir de paix en Afrique australe aussi longtemps que continue l'apartheid. D'une part, il se traduit par le refus de liberté et de dignité à la majorité de la population d'Afrique du Sud et, d'autre part, il est à l'origine des actes d'agression et de terrorisme lancés contre les Etats indépendants voisins. Le coût économique de la déstabilisation se chiffre à des milliards de dollars. Les souffrances et les privations humaines, les nombreuses vies perdues ne sauraient se mesurer en argent. A cette maladie il n'y a qu'une seule solution et un seul remède, à savoir, comme je l'ai déjà dit, le déracinement complet de l'apartheid.

Nous nous félicitons de la libération de quelques prisonniers politiques le mois dernier, bien que la plupart d'entre eux, y compris Nelson Mandela, soient toujours incarcérés. Des mesures aussi superficielles ne suffiront pas. Pretoria doit manifester un désir authentique de changement véritable. Chaque jour qui passe accroît les risques de violences. Le peuple sud-africain souhaite régler pacifiquement le problème et éliminer pacifiquement l'apartheid. C'est un louable objectif que nous partageons. Une transition pacifique ne peut être obtenue que grâce à des négociations entre Pretoria et les représentants authentiques du peuple sud-africain. Mais Pretoria doit tout d'abord créer un climat favorable à l'ouverture du dialogue. Pour ce faire, il faudrait lever l'état d'urgence, libérer

M. Gharekhan (Inde)

inconditionnellement Nelson Mandela et tous les autres prisonniers et détenus politiques, lever l'interdiction des particuliers et des organisations politiques, lever les restrictions frappant la presse, abroger toutes les mesures répressives et mettre fin à toute violence. Pretoria doit également affirmer sans ambiguïté que l'objectif de ce processus de négociations est le démantèlement de l'apartheid et l'instauration du gouvernement de la majorité par l'instauration du suffrage adulte universel dans une Afrique du Sud non divisée, dans un calendrier précis.

Mais, en attendant, il ne faut pas relâcher les sanctions contre l'Afrique du Sud. En fait, les mesures de coercition envisagées au Chapitre VII de la Charte restent le seul moyen efficace d'amener Pretoria à remplir les conditions nécessaires à un changement pacifique. Il y a des faits convaincants qui prouvent que les sanctions ont été efficaces - non pas que nous ayons douté de leur efficacité; la communauté internationale doit donc agir de concert pour resserrer les sanctions et en élargir la portée. Rien ne ferait plus souffrir le peuple sud-africain que la prolongation de l'apartheid. C'est lui-même qui a demandé l'application de sanctions. Comment la communauté internationale peut-elle ignorer cet appel? En fait, comment peut-on s'opposer à des sanctions obligatoires alors que l'apartheid qui persiste est la pire forme de sanction que l'on puisse prendre contre la vaste majorité dans le pays même?

Depuis sa création, le Mouvement des non-alignés a été à l'avant-garde de la lutte contre l'apartheid. Dans une expression convaincante de la solidarité avec les opprimés, le Mouvement des non-alignés a créé le Fonds d'action pour résister à l'invasion, au colonialisme et à l'apartheid (AFRICA) pour fournir une assistance d'urgence à ceux qui ont résisté à l'agression de l'apartheid, les Etats de première ligne et les mouvements de libération nationale en Afrique australe. L'appui apporté au Fonds au cours des trois dernières années est très encourageant, les annonces de contribution s'élevant à près d'un demi-milliard de dollars. Nous espérons que ces actes concrets de solidarité internationale seront renforcés par des sanctions tout aussi concrètes de la part des pays qui sont en mesure de les renforcer de manière efficace et qui ne peuvent se soustraire à cette responsabilité ni la nier.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'opposition totale de l'Inde à la politique de discrimination raciale où que ce soit, par qui que ce soit et sous quelque forme que ce soit. Nos liens avec la lutte en Afrique du Sud remontent au début du siècle. Beaucoup a changé depuis lors; nombre de nations ont obtenu la

M. Gharekhan (Inde)

liberté et l'indépendance; toutefois, le peuple sud-africain reste asservi et victime du traitement brutal de l'apartheid. Il faut mettre un terme à cette situation. Le fait que l'apartheid existe encore aujourd'hui est l'une des choses les plus ironiques de notre temps. Nous devons agir de concert pour mettre un terme à cette tragédie.

Mme CHAN (Singapour) (interprétation de l'anglais) : Ce point de l'ordre du jour m'a rappelé un article qui a été publié par le Government Gazette, un des rares quotidiens qui existent encore en Afrique du Sud. Cet article, qui a été reproduit par le New York Times le 23 septembre 1988, se lit comme suit:

"L'année dernière, près de 800 Sud-Africains ont officiellement été incorporés à un groupe racial différent, selon des chiffres cités au Parlement et fondés sur le Population Registration Act. Il y avait parmi eux 518 Métis qui ont été officiellement reclassés comme Blancs, 14 Blancs qui sont devenus des Métis, 7 Chinois qui sont devenus des Blancs, 2 Blancs qui sont devenus des Chinois, 3 Malais qui sont devenus des Blancs, 1 Blanc qui est devenu un Indien, 50 Indiens qui sont devenus des Métis, 54 Métis qui sont devenus des Indiens, 17 Indiens qui sont devenus des Malais, 4 Métis qui sont devenus des Chinois, 1 Malais qui est devenu un Chinois, 89 Noirs qui sont devenus des Métis [et] 5 Métis qui sont devenus des Noirs."

Cette histoire absurde mais vraie montre combien l'apartheid est virulent et résistant et combien il s'adapte aux conditions. Le régime qui a donné le jour à ce système maléfique n'a pas perdu sa volonté politique de survivre et de protéger ses privilèges et sa domination face à des pressions internes et internationales croissantes. L'apartheid a les caractéristiques d'un caméléon politique, mais quel que soit son visage, sa nature fondamentalement maléfique reste inchangée. La communauté internationale ne saurait rester impassible et permettre que cette doctrine maléfique et anachronique survive jusqu'au XXI^e siècle.

Mme Chan (Singapour)

Ces dernières années, nous avons vu se produire de nombreux changements en Afrique du Sud. Des fêlures de plus en plus nombreuses apparaissent dans le cadre juridique de l'apartheid. Les tristement célèbres Pass Laws ont été abolies en 1986. En mars dernier, le Gouvernement sud-africain a mis en place un mécanisme destiné à ouvrir un petit nombre de quartiers à toutes les races. En juin 1989, le parti national sud-africain au pouvoir a rendu public un plan quinquennal de réforme politique, dans lequel il envisage d'accorder à la majorité noire une participation démocratique au gouvernement national, par le biais d'un système fédéral compliqué de blocs électoraux ethniques, culturels et géographiques qui dirigerait les affaires locales et s'occuperaient des affaires nationales par le truchement d'un consensus législatif. A la suite de quoi, en octobre dernier, le Gouvernement sud-africain a inconditionnellement remis en liberté M. Walter Sisulu et sept autres prisonniers politiques. Plus récemment, M. F. W. De Klerk a autorisé des manifestations pacifiques et indiqué qu'il n'était pas impossible qu'il supprime graduellement l'état d'urgence, en vigueur depuis juin 1986.

Pour les Blancs, qui ont grandi au sein de la société sans mélange de l'apartheid, ces changements représentent d'importantes concessions. Mais aux yeux de la population noire, ces changements ne sont que ce qu'ils sont : de simples changements tactiques et superficiels destinés à défendre l'apartheid. Il semblerait que le régime de Pretoria ait tout simplement renoncé à essayer d'appliquer ce qui, dans le système complexe de l'apartheid, ne peut plus marcher. Mais le plus petit mouvement vers la conciliation s'accompagne toujours de nouvelles contradictions dans l'application des lois destinées à perpétuer le gouvernement minoritaire blanc. C'est ainsi que, bien que le Gouvernement sud-africain ait abrogé les Pass Laws, la liberté de mouvement nouvellement accordée aux Noirs s'est trouvée circonscrite par d'autres lois interdisant le squatting. C'est ainsi également que le plan quinquennal de réforme politique du parti national se fonde sur la prémisse selon laquelle les décisions arrêtées par la nouvelle législature nationale devront l'être par consensus, ce qui veut dire que les groupes minoritaires, tels que les 4,5 millions de Blancs, auront en fait les mêmes pouvoirs que la majorité noire.

Ce manque de logique est encore illustré par le cas de la propre famille de M. Walter Sisulu. Selon le New York Times du 22 octobre 1989, deux jours avant la libération de M. Sisulu, le Gouvernement a levé les restrictions imposées aux activités politiques de sa femme, Albertina, mais non pas celles imposées aux

Mme Chan (Singapour)

activités de son fils Zwelakhe, qui est journaliste. Ce qui veut dire que lorsque les Sisulu discutent de politique à table, leur fils ne peut pas participer à la conversation.

En résumé et pour l'essentiel, les changements ne répondent pas aux aspirations légitimes de la population sud-africaine noire. Comme l'a dit Rory Riordan, rédacteur en chef du Monitor, journal des droits de l'homme de Port Elizabeth, "l'apartheid est un monstre bien plus énorme que les lois qui le régissent". Le problème fondamental est l'élimination du système d'apartheid et la nécessité de transmettre le pouvoir politique à la majorité noire du pays. Nous partageons entièrement ce point de vue.

Pendant combien de temps encore le régime de Pretoria sera-t-il en mesure de poursuivre sa politique de réforme de l'apartheid et de méconnaître les droits inaliénables de la majorité noire à l'autodétermination, un des principes fondamentaux des Nations Unies? L'Afrique du Sud doit bien se rendre compte qu'elle se bat pour une cause perdue. Le rapprochement croissant entre les deux superpuissances s'accompagne d'une explosion de détente partout dans le monde. Les perspectives de paix en Afrique australe sont beaucoup plus prometteuses aujourd'hui qu'à aucun moment des années 70. La Namibie, qui n'était que le simple prolongement de la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud, est aujourd'hui sur le point de devenir indépendante. Une fois l'indépendance de la Namibie réalisée, la libération de l'Afrique du Sud elle-même du joug du racisme ne sera plus qu'une question de temps.

Certains Afrikaners s'imaginent peut-être qu'ils peuvent résister aux pressions exercées pour démanteler l'apartheid en se regroupant derrière l'équivalent moderne du cercle formé par les chars à boeufs de Voortrekker. Si tel est le cas, il leur suffit de regarder de l'autre côté de leurs frontières pour voir que le cours de l'histoire n'attend pas. La vague de nationalisme noir qui a conduit à la naissance du Ghana en 1957, à la fin de la Rhodésie en 1980, au processus d'indépendance en Namibie et, entre-temps, à la libération d'un continent tout entier, est désormais aux portes de l'Afrique du Sud. Il n'existe plus aucune zone-tampon. L'Afrikaner est seul et, en essayant de préserver un régime indéfendable, l'Afrique du Sud est devenue une force isolée de déstabilisation sur le continent africain. Il n'y a plus longtemps à attendre pour que l'apartheid soit jeté à la poubelle de l'histoire.

Mme Chan (Singapour)

Sous la pression, la communauté blanche se fragmente de plus en plus, et on commence déjà à voir les signes de ce phénomène. Les résultats des élections réservées aux Blancs récemment organisées en Afrique du Sud, l'émigration croissante de Blancs parallèlement à la croissance rapide de la population noire, et la condamnation sans équivoque de l'apartheid par l'Eglise hollandaise réformée - le bastion afrikaner - sont autant de signes annonciateurs de l'agonie du système d'apartheid. Même une commission juridique nommée par le Gouvernement sud-africain pour étudier la faisabilité d'une charte des droits de l'homme pour ce pays a conclu dans son rapport de mars dernier qu'il fallait impérativement y inclure le droit de vote pour la majorité noire du pays qui en est privée. Même les Sud-Africains blancs s'efforcent de faire comprendre au régime de Pretoria que l'apartheid est condamné.

Que peut faire la communauté internationale pour hâter la fin du régime de Pretoria et contribuer à la réalisation d'un règlement politique pacifique en Afrique du Sud? En plus de réaffirmer notre appui politique à la lutte de la population noire en Afrique du Sud, nous pouvons agir efficacement par l'application de sanctions globales et obligatoires contre le régime de Pretoria. Ces mesures sont essentielles à la réalisation d'un changement pacifique en Afrique du Sud. Le rapport relatif aux sanctions établi à l'intention du Comité des ministres des affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe, présente la conclusion suivante :

"Pour la minorité blanche, la négociation d'un changement fondamental et la renonciation au monopole du pouvoir sera un processus long, difficile et inquiétant. C'est seulement quand il n'y en aura plus d'autres possibles que cette voie sera prise. Les sanctions sont essentielles si l'on veut arriver à prouver que l'option d'une réforme de l'apartheid est trop onéreuse et inacceptable au plan international. Les sanctions sont nécessaires si l'on veut contraindre Pretoria à s'engager sur la voie exigeante de négociations authentiques."

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), dont Singapour est membre, appuie fermement la lutte contre l'apartheid. A la réunion des ministres de l'ANASE qui s'est tenue à Brunéi Darussalam les 3 et 4 juillet 1989, les ministres des affaires étrangères des six Etats membres ont réaffirmé leur condamnation de l'apartheid et demandé l'élimination complète du système d'apartheid. Ils se sont également déclarés solidaires du peuple africain dans sa

Mme Chan (Singapour)

juste lutte de libération et de justice et ont exigé la prompte libération de ressortissants africains emprisonnés en Afrique du Sud, notamment Nelson Mandela. Les ministres des affaires étrangères de l'ANASE ont également fait observer que les présentes sanctions économiques et autres adoptées contre l'Afrique du Sud par la communauté internationale avaient déjà eu un effet considérable sur ce pays et ont demandé qu'elles soient appliquées de façon plus large, plus stricte et plus intensive.

Singapour n'a cessé d'appuyer les résolutions de l'Assemblée générale condamnant les politiques de répression du régime de Pretoria. Conformément aux résolutions des Nations Unies demandant la cessation complète des livraisons de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud et à l'Accord du Commonwealth sur l'Afrique australe, le Gouvernement de Singapour a décidé d'interdire le transport de pétrole à destination de l'Afrique du Sud à bord de navires battant pavillon singapourien à partir du 15 septembre 1989. Les compagnies de navigation appartenant au Gouvernement de Singapour devront inclure des clauses d'usager final et autres conditions dans leurs accords d'affrètement pour garantir l'application de l'embargo. Les navires immatriculés à Singapour qui violeront l'embargo verront leur immatriculation annulée.

Mme Chan (Singapour)

Une interdiction administrative concernant les exportations de pétrole et de produits pétroliers vers l'Afrique du Sud est également entrée en vigueur le 15 septembre de cette année. Le Gouvernement de Singapour a publié une circulaire informant les sociétés de Singapour qui font le commerce du pétrole et des produits pétroliers de cette interdiction administrative. En outre, Singapour décourage vivement tout contact, y compris les contacts politiques, économiques, militaires, culturels et sportifs avec l'Afrique du Sud. Singapour est disposée à prendre part à tout effort collectif entrepris au niveau international qui soit susceptible d'empêcher véritablement tout commerce pétrolier avec l'Afrique du Sud et d'isoler le régime de Pretoria.

L'époque des choix faciles et commodes est révolue en Afrique du Sud. Des décisions difficiles et fermes doivent être prises dès maintenant. Le régime de Pretoria doit oeuvrer sérieusement à la pleine intégration des Noirs dans les structures sociales et politiques du pays. C'est alors que les Blancs d'Afrique du Sud apprendront, comme l'ont déjà appris les Blancs du Zimbabwe, qu'il n'y a pas de raison pour que les Noirs et les Blancs ne puissent vivre ensemble et édifier une nation. Les réalisations du Zimbabwe dans les domaines politique, économique et social en témoignent.

Les Noirs sud-africains ne sont pas opposés aux Blancs en Afrique du Sud. C'est à la politique d'apartheid qu'ils sont opposés et ils continueront à s'y opposer avec tous les moyens à leur disposition. Le Groupe de personnes éminentes du Commonwealth a bien exprimé cette réalité dans son rapport publié en 1986 :

"Les Noirs en ont assez de l'apartheid. Ils sont convaincus non seulement de la justice de leur cause, mais également du caractère inéluctable de leur victoire. La vigueur des convictions des Noirs n'a d'égale que leur volonté de mourir pour ces convictions. C'est pourquoi ils continueront la lutte, quel qu'en soit le prix."

Ma délégation se félicite de la récente libération de M. Walter Sisulu et de sept autres prisonniers politiques incarcérés dans les prisons sud-africaines. Cependant, leur libération n'aura de sens véritable que si elle est perçue comme un premier pas vers l'élimination de l'apartheid. Le Gouvernement sud-africain doit maintenant : premièrement, libérer sans conditions tous les autres prisonniers et détenus politiques, y compris M. Nelson Mandela, en tant que mesure nécessaire et cruciale en vue d'un règlement; deuxièmement, lever l'état d'urgence;

Mme Chan (Singapour)

troisièmement, lever l'interdiction qui frappe les mouvements de libération nationale et tous les exilés politiques; quatrièmement, entamer un processus de dialogue avec les véritables représentants des Noirs sud-africains, en particulier M. Nelson Mandela.

Ces mesures doivent être mises en oeuvre sans plus tarder, car pour l'Afrique du Sud, le temps presse.

M. McLEAN (Canada) (interprétation de l'anglais) : C'est la troisième fois en quatre ans que j'ai l'occasion de monter à cette tribune pour traiter de la question de l'apartheid. Depuis ma dernière déclaration devant l'Assemblée, en 1987, bien des choses se sont produites en Afrique australe. Je suis rentré récemment de Namibie. J'avais dirigé la mission parlementaire canadienne d'observateurs chargés d'étudier la situation pendant la période de transition et de présenter des observations à notre gouvernement et à ceux avec lesquels nous collaborons pour l'avenir. On ne peut voyager en Namibie sans tout d'abord constater les effets dévastateurs que l'apartheid a eus sur les gens et sur la société. Au moment où je prends la parole, les électeurs namibiens - ils étaient 210 000 le premier jour - sont en train de manifester massivement leur appui à un processus constitutionnel qui libérera ce pays de l'apartheid et mettra en place un gouvernement démocratique.

Le succès de ces élections et du processus constitutionnel qui suivra devrait donner, aux Sud-Africains et aux autres dans la région, une démonstration précieuse de la possibilité d'apporter des changements fondamentaux grâce à une approche pacifique, démocratique et négociée.

Aucune nation civilisée ne saurait approuver un système qui nie aux gens les droits fondamentaux de l'homme à cause de la couleur de leur peau.

La tyrannie du racisme déchire la trame sociale des communautés et des nations. Elle détruit en fin de compte leur économie, crée l'instabilité et le désordre à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. Seule la liberté, la liberté pour tous, peut fournir la base d'un bien-être économique et d'une stabilité politique.

La protection et le renforcement des droits de l'homme sont donc un principe fondamental de la politique étrangère du Canada. Le Canada a lutté contre l'apartheid, car il pense que cette politique est fondamentalement erronée. Nous pensons également que s'agissant de cette question, nos efforts, unis à ceux des autres nations ici aux Nations Unies et au sein du Commonwealth, ont véritablement

M. McLean (Canada)

changé quelque chose. Nous croyons que, grâce à ces efforts, nous sommes parvenus à un stade crucial. Au moyen de pressions continues, nous espérons que le système institutionnalisé du racisme en Afrique du Sud battra bientôt en retraite. Cependant, malgré quelques signes nouveaux qui permettent de croire que des progrès sont peut-être en vue, il y a, malheureusement, peu d'indications quant à la volonté du Gouvernement sud-africain d'arrêter un plan concret pour démanteler l'apartheid.

Le Canada, de sa propre initiative et de concert avec d'autres pays, a adopté tout un ensemble de mesures visant à convaincre le Gouvernement sud-africain de la nécessité d'entreprendre une action concrète pour amener des changements fondamentaux. Parmi ces mesures, citons l'imposition de sanctions financières et commerciales, un embargo sur les importations et exportations d'armement, une interdiction d'établir des contacts sportifs, un appui aux Etats de première ligne, une assistance aux victimes de l'apartheid, des programmes tendant à encourager le dialogue entre les Sud-Africains de toutes races et à réfuter la censure et la propagande répugnantes émanant de Pretoria.

Sans les pressions exercées de façon permanente tant à l'intérieur de l'Afrique du Sud qu'au niveau international, aurions-nous assisté à des manifestations pacifiques sans précédent en Afrique du Sud? A la libération de dirigeants? Y aurait-il eu des contacts entre le Gouvernement sud-africain et les dirigeants des Eglises anti-apartheid?

Il ne fait aucun doute que les sanctions ont atteint leur but. Avant sa démission du poste de gouverneur de la Reserve Bank de l'Afrique du Sud au printemps dernier, feu Gerhard De Kock avait reconnu naïvement que l'Afrique du Sud "saignait". Il avait dit que "si des progrès satisfaisants n'étaient pas accomplis en ce qui concerne les réformes constitutionnelles et politiques, les rapports de l'Afrique du Sud avec le reste du monde n'avaient aucune chance de s'améliorer".

M. Vlok, Ministre de l'ordre public, a lui-même reconnu que "si des sanctions sont adoptées contre nous, nous ne pouvons rien... Nous ne sommes pas seuls au monde."

Ces déclarations démontrent pour le moins qu'il y a une reconnaissance du problème, bien que pour l'instant, des mesures concrètes fassent défaut.*

* M. Tellmann (Norvège), Vice-Président, assume la présidence.

M. McLean (Canada)

De plus en plus d'indices portent cependant à croire qu'une nouvelle génération de Sud-Africains aspire au changement. De jeunes étudiants de la classe moyenne blanche se sont associés à la majorité noire pour exiger la transformation de la société sud-africaine. L'Eglise néerlandaise réformée, jadis championne de la suprématie blanche, se dissocie de plus en plus de l'apartheid.

Pour être acceptable, le changement exige le dialogue, qui, à son tour, exige l'acceptation réciproque de la légitimité de chacune des parties. Cela dépend de l'acceptation de la non-violence en tant que seul mécanisme de changement. A cet égard, la position de négociation de l'African National Congress, définie dans la Déclaration de Harare, s'avère une contribution utile aux pourparlers. Nous sommes encouragés de voir qu'on y souligne la nécessité d'un règlement négocié et qu'on y lance un appel à des négociations dans le contexte d'une suspension mutuelle de la violence.

Cette idée a également été avancée par le Groupe des sages du Commonwealth en 1986. Le mois dernier, la réunion des chefs de gouvernement qui s'est tenue à Kuala Lumpur, et à laquelle j'ai participé en ma qualité de membre de la délégation canadienne, a reconfirmé que ce concept de négociation est aussi valable maintenant que lorsqu'il a été évoqué pour la première fois en 1986.

Nous sommes également encouragés du fait que l'African National Congress a reconnu que l'idée d'une discussion et d'une coopération avec d'autres porte-parole légitimes de l'opposition en Afrique du Sud mérite d'être explorée plus avant.

Je pense qu'il est important de reconnaître que la contribution du Commonwealth pour placer cette question au premier plan des affaires internationales au cours des quatre dernières années a été immense, allant de l'imposition d'une gamme importante de sanctions dans le cadre des réunions de Nassau en 1985, au renforcement des mesures, à Vancouver, deux ans plus tard. Ces deux dernières années, le Comité spécial des ministres des affaires étrangères, présidé par le Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Clark, a joué un rôle de leader.

A Kuala Lumpur, le mois dernier, les chefs de gouvernement du Commonwealth ont affirmé à nouveau qu'ils préfèrent un règlement négocié et pacifique. En même temps, ils ont dit que la question du système constitutionnel est une question qu'il appartenait à tous les Sud-Africains de trancher. Ils ont souligné également que les sanctions et les pressions existantes devaient être maintenues et accrues.

M. McLean (Canada)

Les sanctions financières ont d'ailleurs été renforcées. Ce n'est que lorsqu'il y aura des preuves de changements manifestes et irréversibles qu'il faudra envisager de lever les sanctions. Les chefs de gouvernement du Commonwealth en ont appelé à la communauté internationale tout entière pour qu'elle agisse de même. J'ajouterai quant à moi que cela s'applique tout particulièrement aux pays qui entretiennent des relations commerciales et financières importantes avec l'Afrique du Sud.

Les chefs de gouvernement réunis à Kuala Lumpur ont réaffirmé dans leur communiqué que les sanctions contre l'Afrique du Sud ne se justifient que par les pressions qu'elles engendrent en faveur de changements politiques fondamentaux. A cet égard, il est important de souligner que, déjà, nombre de mesures originales peuvent être prises pour encourager le changement en Afrique du Sud.

Nous estimons par exemple que la communauté internationale devrait se préparer à appuyer et à encourager des manifestations où des Sud-Africains éminents pourraient discuter d'un avenir sans apartheid. Cela pourrait rompre l'isolement de la communauté afrikaner et aider à trouver des moyens de dissiper les craintes et la méfiance qui font obstacle au changement.

Le Canada a dépensé des sommes substantielles au titre de projets destinés à réunir les Sud-Africains de races différentes. Nous avons appuyé les organisations oeuvrant dans le domaine des droits de l'homme et les organisations professionnelles pour essayer de briser les barrières de l'apartheid; nous avons cherché à promouvoir l'idée d'une justice non raciale par les arts et la culture populaire; nous avons aidé les médias, établis ou alternatifs, en leur offrant des services de formation et de consultation juridique, de façon à faire ressortir le vrai visage de l'Afrique du Sud; nous avons financé avec succès des camps non raciaux, des conférences et des rencontres communautaires pour inculquer aux foyers sud-africains blancs une compréhension de la vie et des aspirations de leurs concitoyens noirs. Nous avons institué un fonds - le Dialogue Fund - de 1,6 million de dollars, destiné à subventionner des projets allant dans ce sens, ainsi que des projets destinés à porter secours aux victimes et aux opposants de l'apartheid. Nous avons également un programme important conçu pour faire contrepoids à la censure et à la propagande sud-africaines.

En plus de ces projets, nous dépensons chaque année quelque 8 millions de dollars pour des programmes académiques, pour une aide juridique et humanitaire à des détenus et à leur famille, et pour appuyer le mouvement syndical et les programmes consacrés au développement économique et social. Le Canada a prouvé

M. McLean (Canada)

qu'il est prêt à apporter son aide par des gestes concrets et pas seulement en parole.

Dans ce contexte, je tiens à rendre hommage au leadership de M. Garba, Président de l'Assemblée générale, sur la question dont nous sommes saisis aujourd'hui, en particulier pour la façon dont il dirige les travaux préparatoires de la prochaine session extraordinaire consacrée à l'apartheid. Le Canada participera à cette session, dans laquelle nous voyons une occasion importante pour la communauté des Nations Unies de manifester sa solidarité sur cette question.

Plusieurs événements remarquables sont survenus ces derniers mois. Il y a des élections en Namibie, qui libéreront ce territoire de l'apartheid; il y a eu des manifestations pacifiques en Afrique du Sud; et on parle beaucoup, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays, de dialogue et de négociations possibles. Les pressions internationales pour le changement sont plus importantes que jamais.

L'espoir est aujourd'hui à l'ordre du jour. L'importance de ce débat tient à ce que, tout comme la session extraordinaire qui approche, c'est une occasion donnée à la communauté internationale tout entière de s'unir pour condamner l'apartheid et pour exiger son élimination rapide. C'est là un message fondamental pour la famille humaine tout entière.

M. WILENSKI (Australie) (interprétation de l'anglais) : Cela fait plus de 40 ans que les politiques racistes de l'Afrique du Sud sont examinées, débattues et condamnées aux Nations Unies. Pourtant, malgré la voix réprobatrice de la communauté internationale, le système d'apartheid - système d'injustice et de racisme institutionnalisé contraire à toutes les valeurs civilisées reste en place dans ce pays et les mesures de répression continuent. Depuis plus de trois ans, l'état d'urgence a été imposé et réimposé par les autorités sud-africaines. Les droits politiques et humains fondamentaux sont refusés aux Sud-Africains noirs, qui représentent les trois quarts de la population. L'emprisonnement et l'exil de dirigeants noirs et d'autres qui ont cherché à prendre la parole, se poursuivent. L'infâme Group Areas Act, avec les injustices singulières du système des bantoustans, demeure inchangé. Un système d'éducation et des parlements où est pratiquée la ségrégation, ainsi que la Population Registration Act, restent intacts.

M. Wilenski (Australie)

Il y a un an, en plénière, des délégations ont commenté quelques mesures positives prises par le Gouvernement sud-africain. Nous avons dit à l'époque que les changements effectués avaient été d'une lenteur pénible et décevante et que, si nous nous félicitons de ces changements, ils ne traduisaient pas pour autant de façon satisfaisante une volonté du Gouvernement sud-africain de mettre un terme au système d'apartheid.

M. Wilenski (Australie)

Reconnaissons qu'une fois encore nous avons vu apparaître ces dernières semaines des signes encourageants laissant entrevoir des changements. Nous avons été les témoins de la libération sans condition, le 15 octobre, de huit leaders politiques, dont Walter Sisulu. Ces libérations ont été suivies de larges manifestations qui n'ont pas été interrompues par le Gouvernement et il semble qu'un dialogue authentique soit possible entre dirigeants noirs et blancs.

Mais il est encore trop tôt pour dire si ces événements sont un indice de changement réel ou ne sont que des mesures superficielles destinées à affaiblir les pressions internationales. Jusqu'à présent, il y a bien eu quelques signes, mais rien qui laisse entendre un changement réel d'intentions.

Il faut maintenant que le Gouvernement sud-africain traduise dans les actes ses timides paroles de paix. Il faut qu'il fasse preuve de courage et d'initiative en abandonnant une politique discréditée et répressive qui ne pourra jamais être une solution aux problèmes politiques et économiques graves de l'Afrique du Sud. Il faut qu'il fasse preuve de courage et d'initiative en créant le climat propice à des négociations libres sur les changements politiques et constitutionnels; en levant l'état d'urgence; en libérant sans condition Nelson Mandela et tous les autres prisonniers politiques; en permettant la liberté d'expression et d'organisation politiques. Il faut qu'il fasse preuve de courage et d'initiative en mettant un terme au système odieux de l'apartheid et en s'engageant sur la voie de la paix et de la réconciliation, dans le pays comme à l'extérieur.

La société sud-africaine ne s'est pas effondrée après la libération de Walter Sisulu et de ses collègues et l'ordre n'a pas été menacé. Les festivités et les rassemblements qui ont suivi ces libérations se sont déroulés dans l'exubérance, pas dans le désordre. Ils n'ont pas compromis la sécurité de la population en général. Les pires craintes de la société sud-africaine ne se sont pas matérialisées. On a pris la température et le Gouvernement sud-africain sait maintenant très bien à quoi s'en tenir. Il n'a désormais plus la moindre excuse pour ne pas aller de l'avant.

Le Gouvernement australien croit que quelles que soient les mesures positives qu'il prenne, le Gouvernement sud-africain cède par là aux pressions internes et externes en faveur de la réforme. Cela signifie que le rôle de la communauté internationale est déterminant et que celle-ci doit continuer de faire pression jusqu'à l'élimination de l'apartheid.

M. Wilenski (Australie)

L'application de sanctions, et notamment de sanctions globales et obligatoires comme celles que mon gouvernement, chacun le sait, a toujours été prêt à appuyer, serait bien sûr un excellent moyen de pression.

Le Gouvernement australien estime que la meilleure justification de ces sanctions, c'est qu'elles poussent l'Afrique du Sud à opérer un changement politique fondamental. L'objectif n'est pas que Pretoria se rende à la force, mais à la raison; l'objectif est de l'amener à la table des négociations et de l'y maintenir jusqu'à ce que les changements soient irréversibles.

Certains dirigeants sud-africains en vue sont allés jusqu'à reconnaître que les sanctions faisaient pression sur l'économie sud-africaine. Le 5 mai dernier, M. Barend du Plessis, Ministre des finances, a déclaré que des mesures d'austérité étaient nécessaires pour que les réserves en devises du pays puissent résister à ce qu'il appelé "l'attaque économique contre l'Afrique du Sud". Quelques jours plus tard, feu Gerhard de Kock, alors Gouverneur de la Reserve Bank d'Afrique du Sud, reconnaissait dans une déclaration publique que les pressions internationales, et notamment les sanctions financières, empêchaient l'Afrique du Sud d'avoir une croissance économique soutenue. Cette tendance ne saurait être inversée sans "de réels progrès en matière de réforme politique et constitutionnelle". Selon de Kock, "l'avenir économique de l'Afrique du Sud dépend de son avenir politique". C'est dire que le message des sanctions est passé.

A la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, à Kuala Lumpur le mois dernier, l'Australie a déclaré partager pleinement l'avis selon lequel ce n'était certainement pas le moment de relâcher les sanctions et les pressions, que pour cela il fallait attendre d'avoir la preuve d'un changement authentique et irréversible et qu'en attendant il fallait maintenir toutes les sanctions et autres mesures en vigueur.

Le Gouvernement australien estime en particulier que les sanctions financières imposées par le secteur privé, les gouvernements et les organisations non gouvernementales restent l'un des moyens de pression les plus efficaces sur Pretoria, que ce soit en refusant les nouveaux capitaux nécessaires au financement de la croissance sud-africaine ou en compliquant la tâche à l'Afrique du Sud qui doit appuyer financièrement le ruineux appareil d'apartheid du Gouvernement.

Lors d'une réunion de la Commission des ministres des affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe, qui a eu lieu à Canberra en août de cette

M. Wilenski (Australie)

année sous la présidence du Ministre canadien des affaires étrangères, l'Australie, qui est membre de cette commission, a appelé au durcissement des conditions de remboursement de la dette, à l'imposition de nouvelles restrictions sur le financement du commerce et à un contrôle de l'interdiction des prêts à long et à moyen terme.

La récente Réunion des chefs de gouvernement du Commonwelath, à Kuala Lumpar, a de même reconnu l'importance des pressions sur les relations de l'Afrique du Sud avec la communauté financière internationale. On y a en outre examiné l'application de nouvelles formes de pressions par l'extension et l'intensification des sanctions financières, en invitant en particulier les banques et les institutions financières en cause à assortir le financement commercial à court terme de conditions plus dures, plus particulièrement en limitant le crédit maximum à 90 jours et en invitant les gouvernements intéressés à rendre plus difficile l'obtention de crédits, en soustrayant l'Afrique du Sud à la "couverture" des agences gouvernementales officielles pour ce qui est du crédit commercial et des assurances officiels.

Ma délégation se félicite de l'inclusion de ces mesures dans le nouveau projet de résolution relatif aux pressions financières internationales sur l'économie d'apartheid de l'Afrique du Sud que nous examinerons dans quelques jours.

A la suite des discussions à la Réunion du Commonwealth, le Gouvernement australien a offert un premier financement important pour une institution indépendante chargée, sur une base régulière, d'une part d'examiner les relations financières internationales de l'Afrique du Sud et de faire rapport à ce sujet et, d'autre part, de réunir et de publier des informations factuelles sur les courants financiers vers l'Afrique du Sud et les politiques financières à l'égard de l'Afrique du Sud.

En outre, l'Australie se prononce résolument contre l'apartheid et ses injustices dans toute une variété de domaines, parfois seule, parfois conjointement avec d'autres pays.

Certaines de nos mesures visent en particulier à faire comprendre aux Sud-Africains blancs quel prix ils paient pour l'apartheid et à les encourager à être les instruments du changement en Afrique du Sud. C'est le cas notamment de notre interdiction de tous échanges sportifs entre l'Australie et l'Afrique du Sud, de l'interruption des liaisons aériennes et de notre retrait des facilités consulaires pour la délivrance de visa pour l'Afrique du Sud.

M. Wilenski (Australie)

D'autres mesures ont une portée plus large et ont été prises en commun avec nos partenaires du Commonwealth. L'Australie a appliqué toutes les mesures adoptées par les dirigeants du Commonwealth à Nassau, en 1985, et à Londres, en 1986. Toutes ces mesures font désormais partie intégrante des lois et de la politique australiennes.

Nous sommes d'avis que des mesures positives pourraient être prises par les gouvernements afin de favoriser le changement en Afrique du Sud et afin de renforcer la lutte de la communauté internationale contre l'apartheid.

Depuis 1983, par exemple, le Gouvernement australien a parrainé un vaste programme de visites qui permet aux principaux opposants de l'apartheid de se rendre en Australie et de discuter des problèmes avec les agences gouvernementales, certains groupes privés et les médias.

Nous avons toute une gamme de contacts avec les représentants de l'opinion noire, en Afrique du Sud comme en Australie, où l'African National Congress et le Pan Africanist Congress of Azania ont des bureaux. En Afrique du Sud, l'Australie a développé tout un réseau de contacts les plus variés avec le mouvement démocratique populaire, les Eglises, les syndicats, les groupes professionnels, les organisations de droits de l'homme et autres groupes communautaires qui défient si courageusement les forces de l'apartheid.

Le Gouvernement australien a également augmenté son aide au développement au pays en butte aux actes de déstabilisation militaire et économique de l'Afrique du Sud en raison de l'appui qu'ils fournissent à la campagne internationale contre l'apartheid. De plus, nous finançons des programmes d'enseignement et de formation pour les Sud-Africains défavorisés par l'apartheid.

La détermination des Nations Unies à l'égard de l'élimination de l'apartheid ne fait aucun doute, même si celles-ci n'ont pas jusqu'ici réalisé cet objectif.

M. Wilenski (Australie)

Mais, inéluctablement, les jours de l'apartheid sont comptés.

Inéluctablement, la justice triomphera.

Nous ne pouvons ni ne devons considérer ces débats comme des rituels répétitifs. Nous devons maintenir la pression. Il faut envoyer à l'Afrique du Sud un message indubitable, à savoir que la politique d'apartheid ne peut être tolérée et ne le sera pas. Elle est contraire aux principes fondamentaux du monde civilisé.

M. DOWEK (Israël) (interprétation de l'anglais) : Il est des questions sur lesquelles la position et les convictions sont si évidentes, si naturelles, si claires qu'il ne semble pas nécessaire de trouver de nouvelles approches ou de nouvelles formules pour énoncer sa position. C'est le cas de ma délégation lorsqu'il s'agit de l'apartheid.

Ma délégation déclare avec force, sans la moindre hésitation ni arrière-pensée : Israël et le peuple juif rejettent et condamnent l'apartheid de la manière la plus catégorique et sans équivoque, à la fois en tant qu'idéologie et en tant que système politique. De concert avec toute la communauté des nations, ils demandent instamment à l'Afrique du Sud d'abolir l'apartheid, de cesser toute forme de discrimination raciale et d'accorder la pleine égalité de droits à tous ses citoyens - Noirs, Blancs ou Métis. Israël et le peuple juif disent avec force à l'Afrique et au monde : nous sommes avec vous dans la juste lutte menée pour éliminer l'apartheid et toutes les formes de discrimination raciale. Notre engagement ne s'inspire pas des considérations d'ordre politique ou tactique. Il est inconditionnel et absolu. Ce n'est pas seulement notre devoir d'hommes dignes et éclairés, cela vient du tréfonds de notre être et reflète nos convictions les plus profondes. Demain comme aujourd'hui, nous appuierons tous les peuples qui aspirent à la justice et à l'égalité raciale au-delà de toute considération politique et indépendamment de leur position en ce qui concerne notre lutte pour la survie nationale.

Depuis des temps immémoriaux, Israël et le peuple juif ont une répulsion et une horreur ataviques innées pour toute forme de discrimination raciale. Ils sont, depuis toujours, pour l'égalité absolue de toute les races sur le plan social, économique et politique.

Le judaïsme est en fait la première et la plus ancienne des religions monothéistes; le christianisme et l'islam en découlent. C'est la religion qui a donné à l'humanité les Dix commandements et la plupart des règles et valeurs sociales qui inspirent aujourd'hui même le monde civilisé et qui l'ont inspiré bien

M. Dowek (Israël)

avant que quiconque ne songe à les adopter sous forme de préceptes humanitaires. Le peuple qui a transmis au monde le message divin selon lequel les hommes, tous les hommes, ont été créés à l'image de Dieu et sont ses fils égaux dans son amour ne peut qu'avoir la plus extrême répugnance pour le racisme sous toutes ses formes. Historiquement, le peuple juif a toujours été à l'avant-garde de toutes les luttes pour la liberté, l'égalité et la paix. Il a souffert plus que tout autre peuple sur la face de la terre du racisme le plus sombre et des pires formes de discrimination raciale qui ont trouvé leur paroxysme dans l'atroce holocauste de 6 millions de Juifs pendant la seconde guerre mondiale. En outre, depuis l'aube de l'histoire, le peuple juif a été et demeure un peuple ethniquement multiracial et une société qui va du blanc pâle au noir d'ébène, en passant par toutes les teintes possibles de la gamme. Aucun slogan, aucune résolution des Nations Unies, aucun discours incendiaire ne pourra changer ces faits flagrants.

A son vif regret, ma délégation doit souligner que la juste et noble lutte contre l'apartheid et la discrimination raciale est une fois de plus honteusement associée à la "Jiyad" diplomatique impie dirigée contre Israël et le peuple juif. Chaque année, au titre de ce point de l'ordre du jour, des délégations disposant, semble-t-il, de leviers politiques irrésistibles s'efforcent avec constance mais plutôt en vain d'accréditer l'idée que le judaïsme et le sionisme sont synonymes d'apartheid et de discrimination raciale. Elles ont réussi à faire adopter une série de résolutions manifestement tendancieuses et diffamatoires citant nommément Israël à propos de l'Afrique du Sud. En outre, au mépris total du bon sens le plus élémentaire et de faits bien établis, elles cherchent à donner l'impression que la situation qui règne dans ce pays est analogue à celle qui existe en Judée, en Samarie et dans la bande de Gaza. Ma délégation ne voit nullement la nécessité d'engager une discussion point par point avec ces délégations comme elle l'a fait dans les commissions pertinentes. Leurs objectifs et tactiques sont si transparents, si évidents qu'ils ne nécessitent ni commentaires ni réfutation.

En fait, ma délégation préfère se tourner vers les délégations africaines et, à travers elles, vers les peuples d'Afrique et tous les peuples et gouvernements qui s'efforcent véritablement d'éliminer l'apartheid de la face de la terre et refusent de se laisser manipuler par des manoeuvres antisémites. Israël espère ardemment qu'on ne laissera personne affaiblir et entacher la noble cause de la lutte contre l'apartheid en l'utilisant indûment comme un gadget propagandiste ou un instrument pour promouvoir d'autres formes de racisme.

M. Dowek (Israël)

L'apartheid est un mal trop grand pour être manipulé avec cynisme. L'apartheid est le rebut du genre humain. L'apartheid est un fléau qui doit être éliminé à la racine, en même temps que toute autre forme de racisme, d'antisémitisme - et par antisémitisme, je veux dire la haine du Juif - et de discrimination pour des raisons ethniques, raciales ou religieuses. Le racisme, comme le terrorisme, est indivisible. On ne peut pas s'y opposer dans une partie du monde et l'appuyer ou s'en accommoder dans une autre. On ne peut pas condamner la discrimination raciale contre un peuple ou une race et inciter à la discrimination raciale contre d'autres peuples ou d'autres races.

Le sionisme, mouvement de libération nationale du peuple juif, et le racisme sont antinomiques. Le racisme est radicalement opposé à tout ce que représente le peuple israélien : la tradition et l'histoire juives, la Torah et les valeurs morales du judaïsme dont découle le sionisme. Ce n'est pas par hasard que ceux qui ont l'audace d'associer dans leurs propos racisme, sionisme et nazisme sont ceux-là mêmes qui préconisent ouvertement des idées racistes et antisémites et rejettent expressément les deux symboles les plus caractéristiques du sionisme : le droit du peuple juif à retourner dans la terre d'Israël et le concept même de démocratie, une démocratie véritable et authentique, en tant que pierre angulaire de la liberté et du progrès social.

M. Dowek (Israël)

Beaucoup d'entre eux cumulent, dans leur histoire, les pires violations des droits de l'homme contre leurs propres citoyens. Jusqu'à la dernière décennie, certains d'entre eux ont continué à pratiquer l'esclavage, en tant que système social et juridique légitime, oui, l'esclavage, l'achat et la vente d'êtres humains comme s'il s'agissait de bétail dont on peut disposer. L'un d'entre eux est allé jusqu'à employer des gaz meurtriers en réprimant de façon implacable l'une des ses minorités sans défense au prix de milliers de victimes innocentes.

J'aborderai maintenant la question des allégations contre mon pays. Les relations diplomatiques et les liens commerciaux très limités qu'Israël entretient avec l'Afrique du Sud ne signifient nullement que nous appuyons ou cautionnons l'apartheid. Le Gouvernement israélien a souligné à maintes reprises au Gouvernement sud-africain qu'il rejetait totalement l'apartheid et tous ses règlements fondés sur la discrimination raciale. Israël n'a jamais cessé d'engager l'Afrique du Sud à abroger énergiquement toutes les mesures qui contreviennent aux libertés fondamentales de tous ses citoyens. En outre, ce n'est un secret pour personne que les relations économiques qu'Israël entretient avec l'Afrique du Sud sont relativement négligeables. Ses investissements représentent 0,1 % de la totalité des investissements en Afrique du Sud. Qu'il me soit permis de rappeler ici qu'il y en a 99,9 % qui ne sont pas encore pris en considération. Pour ce qui est du commerce, les statistiques établies par le Fonds monétaire international montrent de la manière la plus irréfutable qu'Israël représente moins de 0,5 % du volume total des exportations de l'Afrique du Sud et 0,75 % de ses importations. Ces mêmes statistiques indiquent que les partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud sont dispersés dans le monde entier, en Europe, en Amérique, en Asie, dans le monde arabe, dans le bloc soviétique et même en Afrique. L'Afrique du Sud totalise 140 partenaires commerciaux et non pas 13 comme certains documents de l'ONU veulent nous le faire croire.

Néanmoins, seul Israël est nommément désigné par la machine de propagande arabe et stigmatisé comme soutenant l'apartheid. Ce n'est pas Israël qui vend du pétrole à l'Afrique du Sud. Israël n'a malheureusement pas de pétrole. Les études réalisées par le Shipping Research Bureau à Amsterdam confirment de manière indiscutable que la majeure partie des importations de pétrole par l'Afrique du Sud provient des pays arabes et que ce pourcentage est en augmentation constante.

M. T. Froyson, le Ministre des affaires étrangères norvégien, a rappelé

M. Dowek (Israël)

expressément cette réalité évidente dans une déclaration qu'il a faite en 1985 au Parlement norvégien en déclarant :

"Quatre-vingt-quinze pour cent du pétrole fourni à l'Afrique du Sud provient des Etats arabes du golfe Persique, dont la moitié sous forme d'expéditions directes."

Malgré le silence complaisant de la communauté mondiale, chacun sait que ce commerce s'élève à des milliards de dollars par an. Et pourtant, les pays arabes sont à l'avant-garde de ceux qui exercent des pressions intolérables sur toutes les parties pour désigner nommément Israël dans ses relations avec l'Afrique du Sud et pour faire adopter des résolutions le condamnant de manière répétée. Cela fait manifestement partie de leur guerre politique contre Israël, et n'a rien à voir avec la lutte contre l'apartheid ni contre le fléau du racisme. En diffusant "le grand mensonge", le mythe d'une alliance "imaginaire" entre l'apartheid et le sionisme, ils cherchent en vain à donner d'Israël l'image fallacieuse d'un pays qui se tient à l'écart de la famille des nations civilisées. La réalité est tout autre. Elle est beaucoup plus sobre et plus nuancée. A cet égard, Israël n'est pas meilleur ni pire qu'un autre pays. Le fait de désigner nommément Israël et d'adopter des résolutions dénuées de fondement contre mon pays illustre une fois encore de manière frappante le principe de deux poids deux mesures ou, devrais-je dire, l'absence d'objectivité, imposée par le bloc arabe à la communauté mondiale dans ses efforts inlassables tendant à affaiblir la position internationale d'Israël.

Les rituels anti-israéliens célébrés dans cette instance, à l'initiative des pays arabes, seraient risibles s'ils ne compromettaient pas la juste lutte contre l'apartheid et s'ils ne devenaient pas une caricature menaçante qui, au regard de "la vérité mobile" et "la double pensée" d'Orwell, conduit les individus non seulement à exprimer le contraire de ce qu'ils savent être la vérité, mais les fait même penser le contraire de ce que chacun sait être la vérité.

Les événements tragiques qui se déroulent actuellement en Afrique du Sud et qui font quotidiennement des victimes ne peuvent qu'inciter Israël à demander à nouveau que soit mis fin au système raciste d'apartheid. Une politique fondée sur la discrimination raciale ne peut qu'engendrer l'instabilité, l'effusion de sang et la souffrance d'innocents. Seules les sociétés fondées sur l'égalité et la dignité humaine peuvent garantir la paix, la sécurité et le bien-être de tous leurs membres.

M. Dowek (Israël)

C'est la position la plus largement partagée non seulement en Israël, mais également parmi le peuple juif dans son ensemble. La communauté juive d'Afrique du Sud s'est elle-même toujours opposée à l'apartheid et a d'ailleurs récemment demandé à nouveau officiellement son élimination.

Le Congrès juif mondial, réuni à Vienne, a déclaré solennellement qu'
"Il réaffirme l'attachement des Juifs du monde entier à la lutte contre toute forme de racisme et de discrimination raciale, y compris le fléau dont souffre depuis toujours le peuple juif, l'antisémitisme, et le racisme d'Etat qu'est l'apartheid. Il rappelle que cette lutte contre le racisme et la discrimination raciale était l'un des principaux objectifs qui ont présidé à la création du Congrès juif mondial en 1936, en conformité avec le célèbre héritage éthique et moral du judaïsme."

Le plus grand espoir d'Israël est que le Gouvernement sud-africain, en s'engageant enfin sur la voie de la paix et du dialogue, choisira de renoncer à ses préjugés et créera les conditions susceptibles de permettre à la population de vivre dans l'égalité totale, le respect mutuel et la paix.

De l'avis d'Israël, la seule solution possible, la seule solution susceptible d'apporter la paix et l'harmonie à toutes les couches de la population sud-africaine, est véritablement l'abolition de droit de l'apartheid et l'éradication de toute forme de discrimination dans la vie quotidienne en Afrique du Sud. Israël est également convaincu que l'on devrait encourager le Gouvernement sud-africain à s'orienter vers un dialogue permanent et constructif, à un niveau tant national qu'international.

Le 11 août 1985, alors qu'il était Premier Ministre, Shimon Peres a publié une déclaration officielle affirmant que le Gouvernement israélien est inconditionnellement opposé à la politique d'apartheid en Afrique du Sud, que l'apartheid est en contradiction totale avec les principes qui régissent la vie des Juifs et qu'Israël n'acceptera aucune discrimination fondée sur la race, la religion ou la couleur ou sur quelque autre motif que ce soit.

Depuis lors, cette position catégorique a été réaffirmée dans des décisions et des déclarations émanant du plus haut niveau de la Knesset et du Gouvernement israélien. De cette même tribune, le Premier Ministre actuel, M. Yitzhak Shamir, a déclaré :

M. Dowek (Israël)

"Cependant, ces questions tout comme d'autres n'ont toujours pas trouvé de solutions, elles exigent de retenir notre attention et font appel à notre sens des responsabilités. Parmi ces questions, celle qui figure au premier plan concerne le règne répugnant de l'apartheid en Afrique du Sud.

Israël, pays fondé sur des valeurs démocratiques et morales fondamentales, ne saurait rester silencieux face à la discrimination raciale où qu'elle se produise. Nous rejetons et condamnons l'apartheid en tant que système politique, social et économique." (A/41/PV.16, p. 61)

De l'avis d'Israël, il n'est pas possible de réformer l'apartheid. Il faut l'abolir.

"Israël estime également que la voie vers la réforme en Afrique du Sud ne doit pas passer par la violence. Nous devons encourager de toute urgence l'instauration d'un climat propice à un règlement politique si nous voulons éviter de dériver vers le chaos économique, les souffrances et les effusions de sang. Nous espérons que les dirigeants de toutes les parties feront preuve d'un sens des responsabilités et feront en sorte de créer une telle atmosphère et que le Gouvernement sud-africain engagera des négociations qui satisferont les aspirations légitimes de tous les Sud-Africains." (Ibid.)

Il y a quelques jours seulement, le Président Haim Herzog a déclaré :

"Israël a toujours dénoncé et continue de dénoncer la politique insensée de l'apartheid. Cette politique va à l'encontre des principes d'Israël en tant qu'Etat démocratique et notamment de la Torah et de la tradition juive. Le docteur Herzl écrivait déjà, en 1902, que lorsqu'il aurait réussi à libérer les peuples juifs, il se consacrerait à la libération de la nation africaine. Cependant, étant donné l'hypocrisie qui caractérise la façon dont est traitée la question de l'Afrique du Sud et ses liens avec Israël, la formule 'deux poids, deux mesures', utilisée à l'échelle mondiale a battu de nouveaux records."

L'attachement indéfectible d'Israël à la lutte contre l'apartheid et le racisme n'est qu'une expression logique actualisée des croyances de longue date du peuple juif, depuis l'aube de son histoire millénaire, telle qu'inscrite dans ses écrits les plus sacrés :

"N'est-il pas un seul père pour nous tous? N'est-il pas un seul Dieu qui nous a créés? Pourquoi trahisons-nous chacun son frère?" (La Bible - Malachie 2 : 10)

M. Dowek (Israël)

"Pourquoi le Créateur a-t-il donné à toute vie un seul ancêtre? Afin que les familles de l'humanité ne se dominent pas les unes les autres, convaincues d'être issues d'une souche supérieure et que tous les hommes reconnaissent leur parenté au sein de la famille humaine collective." (Talmud - Tosefta Sanhidrin 8 : 4)

Pour terminer, je voudrais ajouter un axiome fondamental que j'aimerais voir toujours garder en mémoire par nos amis africains. Et là, je citerai une fois encore l'ancien Premier Ministre d'Israël, M. Peres, qui, prenant la parole devant des membres du Parlement britannique, a déclaré :

"Israël n'acceptera jamais de compromis en ce qui concerne l'apartheid et n'avalisera jamais aucune forme de discrimination raciale. Le Juif qui agirait de la sorte cesserait par là même d'être Juif. C'est aussi simple que cela."

M. YADAB (Népal) (interprétation de l'anglais) : Le débat annuel de l'Assemblée générale sur cette question fournit à la communauté internationale l'occasion de réaffirmer sa solidarité à l'égard de la population majoritaire d'Afrique du Sud dans sa lutte pour l'égalité, la liberté et la justice. D'année en année, l'Assemblée générale examine la situation en Afrique du Sud. Elle a adopté des résolutions condamnant l'apartheid en tant que crime contre l'humanité. Elle a dénoncé la répression brutale imposée par le régime raciste d'Afrique du Sud à la population majoritaire. Malgré tout cela, le régime raciste continue de faire fi de l'opinion publique mondiale et de maintenir sa politique d'apartheid universellement condamnée.

L'évolution récente des relations internationales a permis de faire naître de nouveaux espoirs en une solution pacifique de conflits régionaux. En Afrique australe, le processus d'indépendance de la Namibie est bien engagé. La pression internationale est l'une des motivations importantes qui ont persuadé l'Afrique du Sud d'accepter l'accord sur la Namibie. Nous devons rester vigilants jusqu'à ce que la Namibie devienne un pays pleinement indépendant. La Namibie est un exemple de ce que la communauté internationale, agissant unitairement, peut réaliser en contraignant l'Afrique du Sud à changer sa politique universellement condamnée.

L'atmosphère qui règne actuellement dans les relations internationales nous fournit une occasion très opportune d'accentuer notre pression sur l'Afrique du Sud. Comme il ressort du rapport du Comité spécial contre l'apartheid,

M. Yadab (Népal)

les sanctions et les mesures de boycottage appliquées portent préjudice au régime minoritaire sud-africain. Les mesures prises par les pays du monde contre l'Afrique du Sud ont manqué jusqu'ici de coordination. Malgré tout, les dirigeants du régime minoritaire commencent à parler de réformer l'apartheid pour créer une nouvelle Afrique du Sud. Certaines mesures positives ont également été prises récemment par le Gouvernement sud-africain. A cet égard, je voudrais mentionner la libération de huit prisonniers politiques détenus depuis longtemps. Mais le fait demeure que l'apartheid ne saurait être réformé; il doit être totalement éliminé.

La libération de M. Walter Sisulu et de sept autres dirigeants du peuple sud-africain en lutte a été favorablement accueillie par tous, mais nombre d'autres dirigeants du peuple, y compris Nelson Mandela, restent détenus. Beaucoup ont été condamnés à la prison à vie simplement pour avoir eu le courage de s'opposer publiquement à l'apartheid et de demander l'égalité et la justice. La brutalité de la police à l'égard de toute opposition politique ne s'est pas amoindrie et l'interdiction frappant cette opposition n'a pas été levée. Des groupes d'autodéfense continuent à terroriser les opposants au régime. En septembre dernier encore, le régime raciste a organisé des élections à un parlement ségrégationniste et ce, malgré une opposition écrasante à de telles élections. Les lois discriminatoires restent en vigueur.

Ces évidences révèlent bien la duplicité des autorités sud-africaines. Tant que le Gouvernement n'aura pas libéré tous les détenus, abrogé toutes les lois discriminatoires répressives ainsi que l'état d'urgence, il sera prématuré de s'attendre à de véritables changements en Afrique du Sud. Seule la mise en oeuvre de telles mesures prouvera au monde que le Gouvernement sud-africain est sérieux lorsqu'il évoque une nouvelle Afrique du Sud.

M. Yadab (Népal)

Le régime raciste subit des pressions croissantes, tant en Afrique du Sud même, que de la part de la communauté internationale. Malgré la répression, ceux qui s'opposent publiquement à l'apartheid en Afrique du Sud sont de plus en plus nombreux. Je voudrais saisir cette occasion pour saluer les hommes, les femmes et les enfants héroïques d'Afrique du Sud qui ont tout risqué au nom de la liberté, de la justice et de la dignité. Leur rêve est le rêve d'une Afrique du Sud démocratique et non raciale. Les dirigeants de la population opprimée n'ont cessé de réaffirmer leur attachement à un tel objectif. Cet objectif peut être atteint si le régime minoritaire est disposé à renverser les obstacles qui empêchent d'amorcer un dialogue véritable avec les dirigeants de la majorité. Le peuple d'Afrique du Sud en lutte a consenti de grands sacrifices pour ce rêve; la communauté internationale lui doit un ferme appui afin de lui permettre d'atteindre ce noble objectif.

Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre hommage aux immenses sacrifices consentis par les Etats de la ligne de front. Malgré la campagne de déstabilisation et d'agression menée par le régime raciste, leur appui à la majorité en lutte d'Afrique du Sud n'a jamais failli.

Le régime de Pretoria ne semble pas disposé à négocier avec les dirigeants de la majorité en vue d'instaurer une société démocratique et non raciale en Afrique du Sud. La communauté internationale n'a d'autre option pour forcer l'Afrique du Sud à entendre raison que d'imposer des sanctions obligatoires et globales contre le régime raciste. Comme je l'ai déjà dit, même des sanctions limitées et un boycottage non coordonné ont produit des résultats positifs. Les actions prises par les pays nordiques méritent d'être particulièrement appréciées. L'application de l'embargo sur le pétrole doit être renforcé et rigoureusement surveillé. De même que toutes les échappatoires subsistant dans l'embargo sur les armes doivent être comblées de toute urgence. Les mesures de désinvestissement et d'embargo sur le commerce, mesures prises par différents pays auront un effet beaucoup plus important si elles sont coordonnées et normalisées. Ceci est également vrai pour les sports et la culture. Ce n'est que grâce à des mesures coordonnées que la communauté internationale pourra contraindre le régime de Pretoria à démanteler l'apartheid, ouvrant ainsi la voie à une société qui jouirait d'une pleine égalité de droits et de chances.

En conclusion, je voudrais marquer officiellement la profonde reconnaissance de ma délégation au Comité spécial contre l'apartheid pour le travail remarquable

M. Yadab (Népal)

qu'il a effectué. Le Comité spécial a toujours été à l'avant-garde de la campagne contre le régime de Pretoria et a su coordonner de manière efficace la lutte internationale contre l'apartheid. Dans ses activités, le Comité a apporté une contribution inestimable à la sensibilisation de l'opinion publique internationale contre le système criminel de l'apartheid.

M. PHOOFOLO (Lesotho) (interprétation de l'anglais) : Depuis des décennies, l'Assemblée générale est saisie du problème de l'apartheid. Le caractère inhumain de la politique d'apartheid a été analysé et ses atrocités cataloguées. Il a été rejeté par la communauté internationale en tant qu'affront à toutes les formes de société civilisée et condamné universellement en tant que menace à la paix internationale et crime contre l'humanité.

La codification de la discrimination raciale dans les lois de l'Afrique du Sud qui est l'essence de l'apartheid a même réduit le pouvoir judiciaire et les tribunaux de ce pays de leur noble rôle de défenseurs des droits du peuple, à la honte d'être ceux qui imposent l'oppression et la justice.

Au fil des années, nous avons entendu comment les droits de l'homme fondamentaux, jugés ailleurs comme allant de soi, sont toujours refusés à la majorité de la population d'Afrique du Sud, y compris le droit de participer à la vie politique de leur pays, et comment la majorité de ceux qui décident de défendre leurs droits sont soumis à la brutalité et à l'humiliation au nom des lois de l'apartheid, y compris la torture, l'emprisonnement voire l'exécution.

Nous avons vu comment un certain nombre de mesures bien calculées ont été employées par le Gouvernement sud-africain pour renforcer la position privilégiée de la minorité blanche de ce pays. L'imposition aux Noirs d'Afrique du Sud de ce qu'on appelle l'éducation bantou, qui est inférieure à celle dispensée aux Blancs, était destinée notamment à perpétuer à jamais la misérable situation de la population noire, entièrement tributaire de ces maîtres blancs.

Et le point culminant de la politique d'apartheid a été la balkanisation de ce pays en bantoustans, traîtreusement destinée à modifier la composition démographique de l'Afrique du Sud en faveur des Blancs. Des millions de Noirs sud-africains ont été privés systématiquement de leur citoyenneté; certains ont été expulsés des villes et d'autres régions par la force pour être réinstallés dans des enclaves lointaines et stériles appelées homelands, régions réservées aux Noirs et dispersées sur le territoire sud-africain. Les architectes de l'apartheid ne se sont jamais souciés de l'immoralité qu'il y avait à entasser 25 millions de Noirs

M. Phoofolo (Lesotho)

sud-africains dans 13 % du territoire d'Afrique du Sud, alors qu'ils réservaient 87 % des terres les plus fertiles à la minorité de 5 millions de Blancs. Qui va comprendre les intentions politiques qui se cachent derrière ces pratiques inhumaines.

Pour le Lesotho, l'apartheid est une expérience quotidienne, une réalité que nous affrontons, qui touche à tout moment la vie de nos familles et les individus de la même manière. Etant un pays sans littoral, entièrement entouré par l'Afrique du Sud, le Lesotho ne peut échapper à une certaine forme d'interaction sociale et d'interdépendance économique avec l'Afrique du Sud. Une majorité écrasante de notre main-d'oeuvre dépend des mines sud-africaines et d'autres industries pour son emploi; la quasi-totalité de nos exportations passe par l'Afrique du Sud, dont nous dépendons pour les ports, les routes et les chemins de fer. Nous avons de la famille de l'autre côté de la frontière en Afrique du Sud et lorsque le pays souffre d'instabilité, le Lesotho devient le pays d'asile le plus proche pour les réfugiés sud-africains.

Comme nous le savons tous, la dépendance historique du Lesotho sur l'Afrique du Sud date de l'ère coloniale lorsque nos colonisateurs pensaient que le Lesotho aurait éventuellement fusionné avec la république d'Afrique du Sud.

M. Phoofolo (Lesotho)

Mais il n'y a aucun doute quant à la constance et à la clarté de la politique de mon pays à l'endroit de l'apartheid. Nous rejetons catégoriquement toute idée selon laquelle l'apartheid pourrait être réformé, car nous sommes convaincus que ce système inhumain, condamné à juste titre par tous en tant que crime contre l'humanité, doit être démantelé et déraciné d'urgence, dans toutes ses formes et manifestations.

Nous restons fidèles à nos obligations envers les réfugiés et autres personnes déplacées en Afrique australe, ainsi qu'à notre engagement indéfectible à l'égard des conventions des Nations Unies. C'est en exprimant notre désir d'un changement pacifique vers une Afrique du Sud démocratique que nous invitons sans cesse ce pays à remplir ses obligations de créer les conditions nécessaires à l'instauration d'un dialogue, y compris la libération de tous les prisonniers politiques, la levée de l'interdiction des organisations politiques, le retour inconditionnel et pacifique des exilés dans leur patrie et la levée de l'état d'urgence.

Alors que nous comprenons l'indignation du monde devant le refus de l'Afrique du Sud de démanteler l'apartheid et la nécessité d'exercer des pressions, nous avons reconnu publiquement que nous n'étions pas en mesure d'imposer des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud étant donné nos réalités géopolitiques, mais nous avons également précisé que nous ne nous opposons pas à ceux qui, dans la communauté internationale, sont en mesure de le faire. Ce que nous avons toujours demandé, c'est que l'on tienne compte de notre situation particulière et que la communauté internationale nous aide à surmonter l'inévitable impact défavorable de ces sanctions sur notre économie et notre bien-être.

Pour le Royaume du Lesotho, notre participation au mouvement mondial de résistance aux politiques d'apartheid est indiscutable. Sa Majesté le Roi Moshoeshoe II, en s'adressant à l'Assemblée il y a quelques semaines, a précisé notre position :

"Nous devons à nos pères fondateurs de continuer à dire qu'il ne devrait y avoir aucune discrimination entre nos citoyens; nous devons, en tant que gouvernement, au peuple noir tout entier, y compris le peuple basotho, de nous associer à cette cause commune et de la défendre avec tout ce que nous avons à notre disposition." (A/44/PV.26, p. 14)

M. Phoofolo (Lesotho)

Le Gouvernement sud-africain continue de faire fi de tous les efforts internationaux visant à instaurer une évolution pacifique vers une démocratie véritable dans ce pays et ne tient aucun compte des décisions et résolutions de l'organisation mondiale à cet égard, y compris la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui reconnaît que tout être humain jouit des mêmes droits inaliénables, sans distinction de race, de couleur ou de croyance.

Nous sommes persuadés que l'Assemblée générale, à cette quarante-quatrième session, manquerait à sa responsabilité historique si elle n'exprimait pas une fois de plus sa condamnation sans réserve de la brutalité persistante de l'apartheid en Afrique du Sud et si elle ne réaffirmait pas son plein appui au peuple sud-africain et à ses dirigeants authentiques dans leur lutte légitime pour l'élimination totale de ce système injuste, ainsi qu'à l'instauration d'une société démocratique où tous jouissent des mêmes droits de l'homme fondamentaux.

L'Assemblée, plus que jamais, a une occasion unique de faire avancer la cause de la liberté et de la justice en Afrique du Sud en intensifiant les pressions sur le gouvernement de Pretoria pour accélérer le démantèlement de l'apartheid. Cette occasion unique nous est présentée par la crise irréversible à laquelle l'apartheid se trouve confronté en Afrique du Sud, précipitée en partie par l'efficacité des pressions exercées par la communauté internationale sur ce pays.

La montée du mouvement démocratique interne de masse et le sentiment croissant, même parmi la population blanche de ce pays, que l'apartheid n'a pas de raison d'être et est préjudiciable au bien de tous commencent à ébranler le Gouvernement sud-africain et l'amènent à se rendre compte que l'apartheid ne peut plus être maintenu contre la volonté du peuple sud-africain. Des entreprises militaires se sont heurtées à une résistance, et tous les arrangements politiques visant à instituer des réformes superficielles pour éluder les revendications du peuple sud-africain, qui réclament une société démocratique, se sont soldés par un échec cinglant, ce qui confirme que la communauté mondiale a raison de penser que l'apartheid ne peut être réformé.

Le scénario qui se déroule en Afrique du Sud doit être analysé avec justesse et placé dans sa vraie perspective. Les dirigeants du Parti nationaliste ont récemment changé les positions de pouvoir dans ce pays. Nous avons noté avec intérêt les promesses de changement rendues publiques par la nouvelle direction. Nous avons constaté que huit prisonniers politiques ont été libérés d'un long

M. Phoofolo (Lesotho)

emprisonnement. Nous constatons également une atténuation apparente de la brutale suppression des manifestations politiques. Cependant, mis à part ces promesses et la libération d'une poignée de prisonniers politiques, tout ce qui constitue l'apartheid reste fermement en place.

Nous avons sérieusement pris note que, alors que la nouvelle direction appelle publiquement aux négociations, Nelson Mandela et la majorité des autres leaders authentiques du peuple sud-africain noir sont toujours en prison. Nous sommes profondément troublés par le fait que ceux qui ont été libérés jusqu'à présent subissent de sévères restrictions et que les organisations politiques de masse restent interdites. Nous sommes persuadés que la situation actuelle oppose encore de graves obstacles à l'instauration d'un climat propice au dialogue et aux négociations.

Comme si le peuple sud-africain avait de quoi être reconnaissant au Gouvernement sud-africain du fait de la libération de quelques prisonniers, les sympathisants de l'apartheid ont commencé à préconiser la modération de la part de la communauté internationale dans l'application des pressions sur l'Afrique du Sud, citant cette libération récente de prisonniers et les promesses verbales comme la preuve de l'existence d'un nouvel élan en faveur de l'élimination de l'apartheid.

Nul n'est besoin de dire que ces belles paroles et promesses n'indiquent que l'intention de réformer le système d'apartheid. Le peuple d'Afrique du Sud réclame l'élimination totale de l'apartheid et du racisme sous toutes leurs formes. Avant tout, si le Gouvernement d'Afrique du Sud souhaite sérieusement la réconciliation nationale et le dialogue, mais que les leaders de la population noire restent limités dans leurs mouvements ou emprisonnés, il nous paraît difficile de croire que ce sont là des conditions propices à de véritables négociations.

N'oublions pas non plus que le peuple d'Afrique du Sud a déjà entendu ces promesses. L'Assemblée se souviendra qu'il y a quelques années, un dirigeant sud-africain, J. B. Vorster, face aux pressions internationales croissantes, avait demandé à la communauté mondiale qu'elle lui accorde une période de six mois pour la mise en oeuvre des changements nécessaires en Afrique du Sud, mais il avait utilisé cette période pour renforcer sa domination en Namibie. Rien n'avait été fait pour répondre aux aspirations de la population noire d'Afrique du Sud.

M. Phoofolo (Lesotho)

Au premier plan de la lutte contre l'apartheid vient le Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid, auquel nous rendons hommage pour les efforts louables qu'il a déployés en établissant un excellent rapport et pour le rôle crucial qu'il a joué pour attirer l'attention mondiale sur la brutalité persistante de l'apartheid. Une fois de plus le Comité spécial contre l'apartheid s'est bien acquitté de son noble mandat.

Comme les années précédentes, le rapport du Comité spécial contre l'apartheid est un inventaire des cas d'oppression implacable du Gouvernement sud-africain contre la population majoritaire de ce pays. On nous parle toujours de procès politiques, de condamnations à mort et d'exécutions, de déplacements forcés de populations, d'équipes de tueurs, d'interdictions et de censure.

A ce stade, j'aimerais féliciter le peuple de Namibie à l'occasion de ses premières élections nationales. Nous espérons que ces élections seront vraiment libres et loyales et que toutes les parties accepteront le verdict des urnes.

Bien que l'Assemblée générale se déroule cette année dans un climat politique mondial amélioré, caractérisé par le relâchement des tensions internationales et par la volonté apparente de trouver une solution pacifique aux différends, comme en témoigne le dégel dans les relations Est-Ouest, l'anachronisme qu'est l'apartheid reste une source de tensions et une menace pour la paix et la stabilité dans la sous-région de l'Afrique australe.

M. Phoofolo (Lesotho)

Nous espérons sincèrement que, compte tenu d'une situation internationale nouvellement favorable, le problème de l'Afrique du Sud sera maintenant considéré hors du contexte de l'affrontement Est-Ouest et que les mouvements de libération dans ce pays seront considérés par tous comme des organisations légitimes qui luttent véritablement pour rétablir le droit naturel de leur peuple.

Le Lesotho partage l'espoir universel de voir l'Afrique du Sud se transformer pacifiquement en une société stable et démocratique. Nous estimons que tous les membres de la communauté internationale ont la responsabilité de favoriser tout dialogue pouvant conduire à un changement pacifique dans ce pays et nous ne devons pas manquer de saisir les occasions de le faire lorsqu'elles se présentent. Il faut appuyer et encourager l'atmosphère politique actuelle en Afrique du Sud, caractérisée par le développement des mouvements démocratiques et un consensus croissant dans tout le peuple d'Afrique du Sud, les Noirs comme les Blancs, sur l'inadmissibilité de l'apartheid.

Nous sommes convaincus que si le Gouvernement sud-africain levait l'état d'urgence, libérerait tous les prisonniers politiques et permettait au peuple noir d'exercer son droit de se rassembler librement dans les organisations politiques de son choix, on créerait le climat nécessaire à l'ouverture du dialogue, de sorte que le peuple d'Afrique du Sud pourrait un jour réaliser son aspiration à une Afrique du Sud démocratique et pacifique.

Il est réconfortant de savoir que les mouvements de libération sud-africains ne tiennent pas à la lutte armée et que, s'ils ont eu recours à la violence, c'était uniquement en réponse à la violence de l'apartheid et parce que le Gouvernement sud-africain avait rejeté toutes les possibilités d'un dialogue pacifique. C'est Oliver Tambo, le dirigeant actuel exilé de l'African National Congress (ANC) d'Afrique du Sud, qui a dit en janvier de cette année à Lusaka :

"Nous ne sommes pas des esclaves de la lutte armée, et nous sommes aussi disposés aujourd'hui que dans le passé à participer à tout processus politique véritable pour réaliser l'objectif d'une démocratie non raciale."

C'est Nelson Mandela - un dirigeant que nous connaissons tous - qui, dès 1961, dans un appel aux dirigeants gouvernementaux, ainsi qu'aux partis de l'opposition, de l'Afrique du Sud, disait :

M. Phoofolo (Lesotho)

"Nul ne peut tirer satisfaction de la crise qui se prépare. En tant que dirigeants des Africains, nous avons présenté des propositions sérieuses en vue de régler la crise. Nous avons demandé au gouvernement de convoquer sans tarder un congrès national de représentants élus de toutes les races et de lui confier la tâche d'élaborer une nouvelle constitution pour le pays qui soit acceptable pour tous les groupes raciaux."

Il nous appartient à tous de nous mettre d'accord sur les mesures décisives qui aideront le peuple d'Afrique du Sud à édifier un avenir meilleur.

La séance est levée à 13 h 25.